

A l'heure des émotions, l'approche kantienne est-elle obsolète pour comprendre les goûts ?

**Christian Barrère, Laboratoire Regards, Université de Reims Champagne Ardenne
Colloque Philosophie et économie des émotions, 23-24 septembre 2021, Aix-en-Provence**

L'analyse micro-économique définit la demande d'un consommateur A pour le bien i par la fonction $D_{Ai} = f(p_i, p_{-i}, W_A, g_A)$, reliant le niveau de cette demande au prix du bien, au prix des autres biens, substitués ou complémentaires, au revenu ou à la richesse de l'individu et à ses goûts et préférences. Quand il s'agit d'expliquer le fonctionnement économique des marchés les variations de la demande du ou des consommateur(s) proviennent d'*effets-prix* et/ou d'*effets-revenus* ou de richesse. Les 'goûts et préférences' sont traditionnellement considérés comme donnés et invariables. Pourtant, à côté d'effets-prix et d'effets-richesse, les marchés connaissent aussi des *effets-goûts*, c'est-à-dire des effets économiques tels des variations de demande et/ou de prix découlant de variations de goûts, effets qui peuvent être aussi importants voire plus que les effets précédents, et qui, dans certains cas, sont la cause essentielle de l'évolution du marché : il suffit de penser à la quasi-disparition de la demande de viande de cheval d'un côté, aux incroyables succès du piment d'Espelette, de l'iPhone ou de Nespresso de l'autre..

Des économistes, apparemment reconnus, comme Hume ou Smith, - cf. Hume (1751) et Smith (1759) - se sont intéressés aux goûts, pour s'interroger soit sur le goût pour le luxe et ses effets en termes de débouchés et de croissance économique, soit sur les effets de mode comme éléments des interrelations sociales. Marshall (1890) et Pareto (1896), des gens sérieux, discutent des formes d'intégration des goûts à l'analyse économique, formalisée ou non formalisée. Duesenberry (1949), Leibenstein (1950) et Scitovsky (1976) proposent des analyses des conséquences des mouvements de goûts sur les équilibres économiques et le grand Chamberlin (1933) nous alerte sur les conséquences des stratégies de vente sur les goûts des consommateurs en régime de concurrence monopolistique. Pourtant l'analyse économique dominante vit toujours sous le mot d'ordre de Becker-Stigler (1996) *De gustibus non est disputandum*. Même si les firmes s'intéressent à la connaissance des goûts des consommateurs potentiels et cherchent à anticiper leurs évolutions pour assurer leurs débouchés, et même si des études empiriques - mais pas seulement - se développent, l'analyse de la dimension économique des goûts reste largement sous-développée, et squelettique face aux avancées de la sociologie, de l'histoire, de la géographie ou de la psychologie des goûts.

Avancer dans cette analyse de la dimension économique du goût, pour préciser les effets des goûts et de leurs variations sur l'organisation et le fonctionnement des marchés, et, inversement, les déterminants économiques de ces goûts et de leurs évolutions, passe par la constitution d'une problématique qui ne peut se passer d'une ontologie du goût. Ce qui nous confronte immédiatement à la grande construction classique de l'approche du goût, le monument que constitue la théorie du goût développée par Kant, point d'aboutissement des deux siècles de débats sur le goût que sont le XVII^e et le XVIII^e siècles. Deux éléments au moins expliquent l'importance de l'approche kantienne pour une analyse économique du goût :

- En premier lieu, Kant donne un rôle éminent au goût puisqu'il le considère comme l'une des trois grandes formes de jugement, le jugement de goût prenant place à côté du jugement de connaissance et du jugement moral, ce qui nous donne des éléments pour comprendre la demande de biens à caractéristiques de goût.
- En second lieu, Kant fait du goût un objet d'analyse, c'est-à-dire prétend qu'on peut dire des choses raisonnées sur le goût bien qu'il ait une dose de subjectivité, ce qui offre un fondement potentiel à une alternative à la position Becker-Stigler. Si, comme l'affirment nos deux compères, il y a bien des déterminants non économiques aux goûts, s'il y a bien des déterminants subjectifs et idiosyncrasiques, l'on peut admettre qu'il y a aussi des déterminants économiques et en dire quelque chose. Si ces goûts ont des effets économiques puissants il est encore plus légitime de chercher à les analyser. Et même si le goût inclut du subjectif, il est possible d'en traiter comme Kant nous en a donné l'exemple en constituant une critique du goût.

Cependant, s'appuyer sur la théorie kantienne du goût peut sembler quelque peu dépassé à l'heure où le tournant émotionnel intervenu dans les neuro-sciences dans les années 70, puis dans les sciences humaines et sociales, exige de rompre avec un rationalisme strict qui fait fi des émotions et auquel on a eu vite fait d'assimiler la construction kantienne.

L'objet de ce texte est donc de s'interroger sur les questions que pose directement ce tournant émotionnel : l'accent mis sur les émotions justifie-t-il le choix beckerien d'exclure un goût sur lequel il serait possible de dire tout et n'importe quoi ? la théorie kantienne est-elle encore apte à rendre compte de l'ensemble de la dimension sensible du goût contemporain, et donc à servir de point de départ à une théorie économique du goût, ou est-elle définitivement obsolète, au moins pour ce projet ?

Dans un premier temps nous préciserons l'apport essentiel de la théorie kantienne et la remise en cause non moins essentielle de son mode de traitement de la sensibilité que constitue la "revanche" récente des émotions. Dans un deuxième temps nous discuterons de la sous-estimation kantienne du rôle de celle-ci dans la formation des goûts et dans une troisième nous proposerons de dépasser et élargir *la théorie* kantienne du goût pour faire fructifier *l'approche* kantienne elle-même et l'utiliser, notamment, pour construire une problématique économique du goût contemporain.

1 Théorie kantienne du goût et revanche des émotions

L'apport de la théorie kantienne à l'analyse du goût est aujourd'hui remis en cause (1.1) en liaison avec l'évolution de l'analyse des émotions (1.2), du fait du lien étroit susceptible d'exister entre émotions et goûts (1.3).

1.1 Un apport pour l'analyse du goût aujourd'hui remis en cause

Rappelons que Kant donne à la théorie du goût un statut privilégié puisqu'elle n'est rien de moins que l'équivalent de la théorie de la connaissance et de la théorie de la morale. Après avoir synthétisé la première en proposant une *Critique de la raison pure* et la seconde via une *Critique de la raison pratique*, reste un troisième grand domaine, celui du goût, et une *Critique du goût*, qui mobilisera pendant longtemps les efforts de l'auteur ; à côté du *jugement de connaissance* et du *jugement moral* il convient d'explicitier la spécificité du *jugement de goût*. Si nous suivons Kant nous voyons que le goût, mis au même niveau que la connaissance et la morale, est tout sauf marginal.

Kant construit une théorie du goût qui s'organise autour de quatre propositions

centrales :

- le goût est *une relation entre un (ou des) sujet(s) et un (ou des) objet(s)*,
- le goût est *un verdict découlant d'un processus de jugement de goût, jugement spécifique*, différent du jugement de connaissance comme du jugement moral,
- ce jugement traduit *le rôle central de l'homme* dans la constitution du goût,
- et *d'un homme socialisé*, soucieux de ses congénères dans le cadre d'une inter-subjectivité.

L'approche kantienne est le moyen privilégié de parachever l'invention du goût opérée du XVI^e au XVIII^e siècles en dépassant les deux grandes oppositions qui rendaient le débat sur le goût stérile :

- l'opposition entre *subjectivisme* (le goût ne réside que dans l'esprit du spectateur) et *objectivisme* (le goût renvoie à la beauté intrinsèque de la nature ou des œuvres),
- l'opposition entre *sensualisme* (le goût résulte des sensations ressenties par le spectateur) et *scientisme* (le goût résulte de l'observation des règles du beau).

En même temps elle introduit l'idée d'un goût *démocratique*, fondé sur la sensibilité mais aussi la réflexion, s'efforçant de dépasser la singularité individuelle pour atteindre un point de vue universel, *a contrario* du goût *aristocratique*, le goût inné des gens bien-nés, défini par eux et pour eux seuls.

Ce faisant, Kant a l'immense mérite de nous permettre de distinguer des sociétés sans goûts et des sociétés de goûts et donc d'appréhender le statut et les enjeux du goût dans les sociétés modernes qui se sont organisées comme sociétés d'individus autonomes et capables de formuler des jugements de goût.

L'invention du goût et sa théorisation par Kant peuvent également être interprétées à la lumière de l'approche foucauldienne en reliant le goût à l'avènement de la Modernité, dans le cadre de la nouvelle *épistémè* qui la caractérise, celle de l'Homme, désormais au centre du monde, conçu comme point de référence et origine des discours et des représentations, et, par conséquent, des *évaluations* qui prennent la forme du goût.

Se pose alors la question de l'aptitude de cette approche à interpréter, non l'émergence du goût, qui date de plusieurs siècles, mais le goût tel qu'il fonctionne aujourd'hui, goût qui s'inscrit dans un contexte socio-économique et culturel évidemment très différent de celui qui régnait à l'époque de Kant. Et cela d'autant plus que notre objectif est bien de constituer les bases d'une analyse de la dimension économique du goût *contemporain*.

Or le 'tournant émotionnel' intervenu depuis les années 70 en insistant sur l'importance des formes émotionnelles résultant de la dimension *sensible* des relations de l'individu au monde, monde de ses congénères et monde des objets, a des effets directs sur la compréhension des phénomènes de goût, phénomènes directement liés à l'appréhension sensible des objets et/ou des œuvres. En réactivant des critiques anciennes et en en ajoutant de nouvelles portant notamment sur le fonctionnement des processus neuronaux d'évaluation et de décision, ce tournant émotionnel pourrait invalider le caractère heuristique de la théorie kantienne, et, *in fine*, faire du goût un phénomène échappant à toute régularité, donc à toute analyse scientifique, et justifiant ainsi l'exclusion beckérienne.

L'approche kantienne du goût prête, en effet, le flanc à la critique du fait de son traitement de la sensibilité :

- Celui-ci le conduit à dévaloriser le *goût sensuel* en opposant *goût de réflexion* et *goût de l'agréable*. Kant s'intéresse essentiellement au goût de réflexion, le goût artistique (pour le beau ou le sublime), répondant aux impératifs de la raison, notamment en

s'efforçant de devenir universel, lié aux sens nobles - vue et ouïe - et méprise le goût de l'agréable, le goût sensuel, réduit à l'enregistrement de sensations, idiosyncrasique, lié aux sens vulgaires - goût, odorat et toucher,

- La sensibilité serait définie par lui comme *faculté passive* alors que l'entendement le serait comme *faculté active*, dans le cadre de leur *hiérarchisation*.

Dès lors Kant peut être accusé d'hypertrophier le rôle de la raison au détriment de celui de la sensibilité. Avant de discuter la validité de cette critique (dans la deuxième partie) il convient de remarquer que cette éventuelle sous-estimation de la sensibilité a été fortement développée, par la suite, par la philosophie puis la sociologie rationalistes qui s'inscrivent dans la dynamique des Lumières, la majorité de leurs analystes partageant l'idée d'une régression du rôle des émotions du fait de l'extension régulière d'un processus de rationalisation des sociétés modernes.

1.2 De la marginalisation à la revanche des émotions

L'analyse des émotions a été, jusqu'à récemment, dominée par l'idée que la société moderne réduisait progressivement la part et le rôle des émotions (1.2.1). Cette marginalisation est désormais contestée par l'approfondissement du travail multi-disciplinaire mené sur les émotions (1.2.2).

1.2.1 Des émotions réduites par un processus de rationalisation et/ou de civilisation ?

Max Weber a posé les bases essentielles du débat relatif à l'évolution de la relation entre raison et émotion en analysant ce qu'il définit comme un processus de rationalisation, celui qui caractérise la modernité occidentale. La rationalisation, pour Weber, implique une distance à l'émotion au profit d'un développement de la logique et de la réflexion. Elle a souvent été interprétée, de façon trop étroite, sur la base scientiste qui domine le développement des sciences au XIX^e siècle, comme le développement d'un comportement fondé sur le raisonnement, dont l'archétype était le raisonnement scientifique.

En particulier a été privilégiée l'analyse du développement de la rationalité instrumentale qui montrait comment le puritanisme du XVII^e siècle pouvait être à l'origine de "l'esprit du capitalisme" (Weber, 1905, 2003). Or un des points essentiels de l'argumentation de Weber reposait sur l'idée selon laquelle le puritanisme incitait ses fidèles à prendre un contrôle strict de leurs émotions, les réduisant à la portion congrue, au bénéfice du développement d'une rationalité instrumentale ayant en même temps un sens religieux puisque le succès obtenu dans la vie économique devenait un signe favorable de prédestination. Le culte du travail, de l'austérité, de l'épargne et de l'investissement, pouvait s'installer. La vie sociale voyait de son côté le remplacement des relations personnelles anciennes par des relations impersonnelles, entre individus ou groupes anonymes passant par l'interface du marché et réduits à leurs statuts marchands (acheteurs, vendeurs, intermédiaires, etc.). Les organisations bureaucratiques, pour produire ou gérer la société, devenaient, elles aussi, des conglomerats d'individus dépersonnalisés (Kalberg, 2012). Les processus de décision et les comportements devaient se fonder sur la raison, contrôler et limiter les émotions, y compris dans le domaine religieux au profit de l'étude et du raisonnement objectif ; les concentrer dans *la sphère de l'intime*, notamment au sein de la cellule familiale, devenait une exigence.

Johan Huizinga, grand historien néerlandais du Moyen Age, insistait, de son côté, sur le caractère exceptionnel de la première partie du Moyen Age, marquée par une profusion

d'émotions, privées et publiques, qui jouaient un grand rôle dans le fonctionnement de la société¹. Assimilant ce qu'il estimait être une absence de gestion ordonnée des émotions à une forme d'infantilisme des personnes, il estimait qu'à partir de 1400 environ 'l'automne du Moyen Age' réduisait drastiquement le rôle des passions et des émotions, en les civilisant, notamment dans le cadre de la vie de Cour (Huizinga, [1919], 2002).

Norbert Elias a, tout au long de ses principaux écrits (1973, 1975, 1987, 2008) prolongé cette étude des émotions en la liant à celle du processus de civilisation. Celui-ci caractérisait, pour lui, la dynamique de l'Occident en étant relié au processus de différenciation sociale et de complexification découlant de la progression de la division du travail, déjà mis au centre de la sociologie par Durkheim ([1893], 2007), mais aussi à celui de pacification interne des sociétés, lié à la transformation des sociétés féodales de guerre et de butin en sociétés monarchiques puis en économies marchandes.

La lecture dominante de Weber et l'approche de la civilisation des émotions de Elias ont conduit à raisonner sur un principe de développement plus ou moins linéaire, de la barbarie à la civilisation, incluant une disciplinarisation des émotions, et, dans notre domaine, un affinement progressif du goût, enlevé aux instincts et aux émotions pour être confié à la culture et à la raison. Cette vision 'progressiste' pouvait se répandre d'autant plus facilement qu'elle valorisait le présent par rapport au passé et annonçait un futur toujours plus raffiné. Elle s'accompagnait aussi de la dissimulation d'émotions refoulées, les émotions sensuelles et sexuelles en particulier, confinées dans des dispositifs spécifiques. Toulouse-Lautrec ou Feydeau nous rappellent que si la nouvelle culture bourgeoise prône, au XIX^e siècle, l'austérité des moeurs et le triomphe de la raison et du calcul sur les émotions, elle organise aussi, au moins pour une partie de la bourgeoisie, des lieux, plus ou moins discrets, dédiés à la production et à la manifestation des émotions sensuelles, du théâtre aux cabarets et maisons de Pigalle. De même elle concède au peuple 'vulgaire' des émotions dévalorisées, produites par le mélodrame, le roman à l'eau de rose, le *Grand Guignol*, les cafés-concerts, les guinguettes, etc.

Pourtant l'hypothèse d'une réduction du rôle des émotions pouvait se discuter, y compris à l'aide d'arguments apportés par l'analyse wébérienne elle-même. Weber avance en effet que l'action affective prend, dans le domaine socio-idéologique ou socio-politique, la forme du *charisme*, loin d'avoir disparu dans nos sociétés et dont la relation avec les émotions est également loin de s'être distendue. Fascisme, nazisme, stalinisme ou maoïsme, et leurs micro-variantes qu'ont pu constituer Polpot, Hojda, Peron, Franco et consorts, manifestent une exacerbation des émotions que leurs bureaucraties organisent, gèrent, et stimulent. Et les émotions réapparaissent sous d'autres formes et dans d'autres domaines, comme le traduisent encore les émotions sportives ou celles que déclenchent les stars ; et, plus récemment, divers populismes ont à nouveau sollicité ces émotions dans le champ politique.

1.2.2 La revanche des émotions

C'est en 1971 que s'est tenu aux Etats Unis le premier colloque explicitement consacré aux neuro-sciences et regroupant pour la première fois des spécialistes de l'anatomie et de la physiologie du cerveau, de l'imagerie, des sciences du comportement et de biologie moléculaire. Les résultats présentés remettaient en cause dans leur très grande majorité le

¹ "Nous ne pouvons guère nous faire une idée de l'extravagance et de l'émotivité médiévales", Huizinga, 2002, p. 42 ; "Les hommes de cette époque, des géants à têtes d'enfants, oscillent entre la peur de l'enfer et des plaisirs naïfs, entre la cruauté et la tendresse.", *ibid.*, p. 53.

dualisme sensibilité - raison et les dualismes associés comme le dualisme corps - esprit, tous fondés sur une séparation préalable à l'opposition des deux termes. Au contraire, il n'y aurait pas de sensibilité sans intervention simultanée de la raison, plus de raison sans la participation simultanée de la sensibilité. Les sciences humaines et sociales ont, par la suite, largement investi le domaine et produit beaucoup de connaissances nouvelles. Deux historiens américains, Peter et Carol Stearns (1985) ont même proposé, dès 1985, de créer une discipline nouvelle intitulée *emotionology*, dont l'objet serait l'étude historique des émotions.

On peut parler d'une 'revanche' des émotions dans la mesure où il s'agit d'une réaction au tournant cognitiviste des années 60 qui, concevait l'individu comme mécanisme de traitement de l'information (Earl et Kemp, 1998) et, pour étudier ses processus cognitifs, avait, de fait, unilatéralement mis l'accent sur les formes de la connaissance rationnelle. En économie la rationalité instrumentale était étendue à tous les domaines de la décision, jusqu'aux anticipations qui devenaient rationnelles, et les critiques formulées, notamment en termes de rationalité limitée, restaient à l'intérieur du domaine de la connaissance rationnelle, maintenant la séparation esprit-corps qui va, au contraire, être au coeur de la critique.

L'individu est vu, désormais, à la fois comme individu raisonnant et comme un individu sensible, relié au monde par les sensations et les sentiments, et les émotions ne sont plus conçues comme des perturbations potentielles et des antinomies de la rationalité, devant être éliminées ou réduites au minimum possible, mais comme les compléments indispensables de la rationalité, voire comme des aspects même de la rationalité.

Les émotions sont définies comme phénomènes momentanés, déclenchés par un événement ou une situation déterminée, affectant l'individu ou l'ensemble des individus composant un groupe. Elles font partie des phénomènes affectifs à côté des sentiments, humeurs, caractères, pulsions, etc., étudiées par la psychologie. L'émotion se déroule d'abord dans le registre du physiologique, de la réaction corporelle (le coeur accélère, la température s'accroît ou diminue, le sang afflue à la tête, etc.), mais, à la différence de la seule sensation, purement physique, implique immédiatement une évaluation (qui reste sommaire), de la situation extérieure ou de sa modification et de sa valeur, donc mobilise l'intellect, se transporte au registre de l'esprit et joint à sa dimension *pathique* une dimension *cognitive*. L'émotion, de plus, s'inscrit très vraisemblablement dans la mémoire à long terme et contribue à préparer l'individu à certaines situations récurrentes. Elle manifeste l'ancrage corporel de notre rapport au monde sensible. Les sentiments, qui peuvent découler de la survenance d'émotions, mais en gardent les effets sur une certaine durée, se manifestent, eux, principalement dans le registre de l'esprit.

Historiens, philosophes, sociologues se sont mobilisés pour apporter leur pierre à la compréhension de ce rôle central désormais donné aux émotions, rôle dont l'importance avait pourtant été esquissée il y a fort longtemps. Bien avant Nietzsche ou la phénoménologie, l'une des premières grandes philosophies politiques de la modernité, celle de Hobbes, se fondait explicitement sur le jeu d'une émotion, individuelle et sociale, la peur. Dans le domaine des sciences sociales Mauss, dès 1921, insistait sur la dimension sociale des émotions qu'on ne saurait réduire pour lui à des phénomènes de psychologie individuelle et naturaliste mais qu'on devait penser comme des phénomènes sociaux. Lévi-Strauss et Halbwachs se sont inscrits dans la même démarche en s'intéressant aux rites comme lieux et modes d'expression et de canalisation des émotions (Dassié et Valentin, 2015).

Aujourd'hui, la psychologie, la sociologie et l'histoire des émotions ont apporté de riches enseignements pour une compréhension des formes de la sensibilité individuelle et sociale. Les travaux menés sur ce champ mettent ainsi fortement en évidence la dimension

socio-culturelle et historique des émotions (Rosenwein, 2006a, 2006b), loin de l'image traditionnelle qui les assimile à des instincts, dans une perspective naturaliste. Rosenwein (2002) a joué un rôle important dans cette orientation en critiquant la conception 'naturaliste' (anhistorique) des émotions de N. Elias, c'est-à-dire l'idée implicite selon laquelle les émotions sont les mêmes dans toutes les sociétés, la différence consistant seulement dans la façon dont elles sont acceptées ou refoulées. Qualifiant l'approche des émotions de Elias d'approche hydraulique - les émotions étant considérées comme un élément envahissant l'individu qui doit s'en libérer en les exprimant, à moins que son surmoi ne lui permette de les 'contenir' - elle montre que le problème n'est pas un problème de quantité d'émotions (que l'individu laisserait 'passer' ou 'filtrerait') mais, plus largement, de formes de sensibilité à l'émotion et de gestion de celles-ci, dans le cadre de cultures émotionnelles. L'émotion est socialement construite, et cette construction se modifie à travers les âges, étant historicisée.

L'insistance sur le caractère culturel des émotions (Reddy, 2001 ; Nussbaum, 2011 ; Honneth, 2000 ; Bocquet, 2013) en particulier face aux prétentions de certains neuroscientifiques à expliquer en termes purement biologiques les processus de pensée, d'appréciation-évaluation, de décision et de comportement, retrouve les propositions plus anciennes de la phénoménologie et notamment de Merleau-Ponty, qui les définissait même, parce que culturelles et conventionnelles, comme des 'institutions'.

Economistes et gestionnaires vont rapidement s'intéresser, eux aussi, à ces développements dans la mesure où ils permettent de considérer des phénomènes que l'approche du choix rationnel tendait à exclure, à traiter comme marginaux ou qui la contredisaient (achats impulsifs et compulsifs, addictions, comportements maniaques, recherche d'émotions fortes ou traumatisantes, ...). Pour notre part, l'importance des enseignements conjoints des neuro-sciences et des sciences humaines et sociales en matière d'émotions vient de ce qu'ils enrichissent considérablement notre connaissance des processus qui interviennent dans les choix et prises de décision, et par conséquent la compréhension des processus de jugement de goût. Rappelons aussi que les émotions dans la littérature anglo-saxonne d'origine renvoient à l'ensemble du sensible et non aux seules émotions au sens strict du terme en français.

1.3 Emotions et goûts

L'autonomisation de l'esthétique, dégagé de sa subordination à l'objectif de représentation d'un message religieux ou politique, conduit à lier art et plaisir, selon la proclamation de Poussin ("La fin de l'art est la délectation") et l'analyse de Panofsky concluant que le but de l'art est "de procurer un plaisir" (Panofsky, 1940, p. 58) en créant des émotions plaisantes. Si l'art contemporain rompt le lien avec le beau il demeure, plus que jamais, créateur d'émotions, émotions dont le registre est élargi, puisqu'il se propose d'émouvoir, de surprendre, de choquer, d'interroger, d'inquiéter.

Parallèlement, le domaine des émotions concerne une part de plus en plus grande de biens de consommation qui intègrent en proportion croissante des caractéristiques de goût (Hirschman et Holbrook, 1982 ; Holbrook and Hirschman, 1982) et répondent à la recherche, par les consommateurs contemporains, de sensations et d'émotions et non seulement de caractéristiques directement utilitaires des biens et services. De nombreux travaux (Addis and Holbrook, 2001 ; Strahilevitz and Myers, 1998 ; Dhar and Wertenbroch, 2000) définissent, en opposition aux *utilitarian products*, instrumentaux et fonctionnels (four à micro-ondes, ordinateurs, véhicules utilitaires), obéissant à une logique de la nécessité, et susceptibles

d'évaluations objectives de leur utilité, des *hedonic products*, qui offrent du plaisir (esthétique ou sensuel), de l'excitation, de l'amusement, obéissant à une logique du plaisir, parfois complexe (cf. les films d'horreur ou la pratique du saut à l'élastique) et intégrant ce que nous appelons des caractéristiques de goût².

Les travaux portant sur la *consommation expérientielle* (Holbrook and Hirschman, 1982, Addis and Holbrook, 2001) montrent que ces formes de consommation modifient en profondeur le processus de consommation parce que la consommation ne s'identifie pas à la consommation-destruction d'un bien mais s'inscrit dans des pratiques de consommation, plus ou moins longues, dans une expérience de consommation, qui laisse des traces, notamment dans la mémoire des individus, et crée notamment des émotions que l'on peut se remémorer plus tard et qui continuent à affecter les individus.

L'idée d'une évolution historique des formes de la sensibilité sociale avait été avancée par Simmel quand ce dernier appelait à une sociologie des sens permettant d'appréhender le caractère culturel de la sensibilité et l'évolution de ses formes historiques. Benjamin (1939) a insisté, de son côté, sur la nécessaire historicisation de l'approche des expériences artistiques et culturelles et de leurs contenus et formes émotionnelles. Il estimait en particulier que la consommation de masse de marchandises culturelles s'accompagnait d'un changement de leurs modes de consommation et, plus largement, des modes d'exercice de la sensibilité humaine, des façons de sentir et de percevoir ; en place du recueillement et de l'attention sérieuse du passé se généralisait, selon lui, une attention "distraite, légère et éphémère" (Talon-Hugon, 2018, p. 87).

Il est alors tentant de relier l'évolution dans les caractéristiques de goût à l'entrée croissante de capital dans les industries culturelles et de goût, selon le modèle initié par l'Ecole de Francfort. L'émancipation du plaisir, désormais érigé en but de la consommation, entrainerait une expansion des caractéristiques de goût s'adressant à lui et, dans la période récente, selon nombre d'observateurs, de celles qui présentent un contenu émotionnel. L'important, dans le mouvement dit du capitalisme émotionnel (Illouz, 2019) ou affectif (Hardt et Negri, 2004), n'est pas le fait qu'on se préoccupe aujourd'hui des émotions pour vendre ni même qu'on vende des émotions mais qu'il s'agisse désormais d'une activité appartenant à l'étage *capitaliste* de nos sociétés, produite et diffusée sous des formes appropriées à une consommation de masse. Les changements culturels intervenus ont créé des opportunités pour le capital de se saisir d'une grande partie de l'offre de biens et d'activités susceptibles de créer chez leurs consommateurs des émotions que ces derniers recherchent, et recherchent en masse.

L'effet des émotions sur les goûts est renforcé par deux éléments, l'un temporel, l'autre spatial :

- la possibilité que les émotions s'inscrivent dans la durée par l'intégration de leur souvenir dans la mémoire, ce qui peut affecter les goûts, et pousser alors à l'idiosyncrasie de ceux-ci (selon les émotions éprouvées je choisirai le tennis ou le football ou le rugby ou le golf...). Les émotions sont conservées en mémoire, selon la célèbre image de la madeleine de Proust et agissent ainsi à travers le temps car leur remémoration crée une nouvelle émotion, ce qui tend à reproduire inconsciemment certains goûts antérieurs et contribue à former des patrimoines de goût, individuels et collectifs.

² Addis et Hodbook (2001) parlent ainsi de '*utilitarians products*', biens à utilité essentiellement utilitaire (une chaudière de chauffage central), de '*hedonic products*', biens à utilité essentiellement hédoniste et de '*balanced products*', dont l'utilité combine les deux types définis.

- la 'contagion' entre émotions, du fait de l'existence de réseaux inter-personnels (cf. le partage social des émotions, Rimé, 2010), peut être à la source de phénomènes de cascades et d'effets boule-de-neige qui peuvent entraîner des effets de masse sur la consommation. Les émotions ont alors des effets d'autant plus importants qu'elles se diffusent en constituant des modes de socialisation.

Les émotions doivent alors être replacées au cœur du sensible, dans sa double dimension, énoncée par Straus (1989) : une dimension *affective* ou *pathique*, celle du sentir et du ressentir et une dimension *cognitive*, celle du percevoir. Dès lors le spectre de la sensibilité s'élargit au-delà des formulations et préoccupations kantienne, centrées sur le goût artistique assimilé à un goût de réflexion. Aux émotions "douces et tendres", telles que celles que privilégient, explicitement, Hume, et, implicitement, Kant, des émotions policées³, s'ajoutent des émotions fortes et brutales ; aux émotions raisonnables et contrôlées comme celles qui généralement caractérisent le plaisir artistique des émotions incontrôlées et apparemment irrationnelles comme les émotions extrêmes et/ou addictives liées aux différentes drogues. La question est d'autant plus importante que les caractéristiques de goût contemporaines s'adressent souvent aux émotions, risquant de modifier la relation kantienne entre sensibilité et entendement, et la pertinence de son approche générale du goût⁴.

2 La discussion critique du traitement kantien de la sensibilité

Les développements scientifiques récents questionnent le statut de la sensibilité dans l'ensemble de l'analyse kantienne, que celle-ci porte sur la théorie de la connaissance, de la morale ou de l'esthétique. Pour ce qui concerne notre objet, la théorie du goût, l'oubli de la sensibilité conduirait à sous-estimer la dimension des émotions, de l'hédonique, mais aussi de la représentation, du symbolique et des valeurs, par rapport à la dimension matérielle et utilitaire des biens alors que les consommations immatérielles se développent et que les caractéristiques de goût concernent désormais la quasi-totalité des biens de consommation. La conception kantienne de la sensibilité soulève, en matière d'analyse du goût, deux questions principales : celle de l'analyse du goût de l'agréable, que Kant distingue du goût de réflexion, et donc de la conceptualisation du rapport hédonique-esthétique (2.1), celle de l'analyse même du processus de jugement de goût et, particulièrement, des rôles respectifs qu'y jouent sensibilité, entendement et raison (2.2).⁵

2.1 La déconsidération du goût de l'agréable

La conception des affects que Kant propose, explicitement ou implicitement, le conduit à considérer le goût de l'agréable comme un goût simple (2.1.1) en même temps que comme un goût mineur (2.1.2), qualifications que rejette l'analyse moderne des sensations et

³ "Les émotions qu'elles [les 'beautés' des arts] excitent sont douces et tendres. Elles détournent l'esprit de la précipitation des affaires et de l'intérêt, elles cultivent la réflexion, disposent à la tranquillité...", Hume, 1741

⁴ Dans le langage de Hume, le goût se muerait alors en passion, appelant à une analyse différente.

⁵ L'appréhension kantienne de la sensibilité et des émotions a également des conséquences pour l'acceptation de son postulat selon lequel le jugement de goût (de réflexion) est le fait d'un individu générique, "désintéressé", et donc sans intérêts matériels, utilitaires, mais aussi sans intérêts symboliques, donc sans valeurs, alors même qu'il lui attribue des valeurs déterminées (notamment celle de chercher à se comporter 'au nom de l'humanité', comme homme générique et non individu particulier). Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, développer ce point.

perceptions.

2.1.1 Un goût simple ?

La tradition philosophique européenne tend à opposer, plus ou moins fortement, deux sens nobles, la vue et l'ouïe, à trois sens vulgaires, l'odorat, le toucher et le goût stricto sensu. Les sens nobles, qui sont censés déboucher sur le goût de réflexion, sont intégrés, et eux seuls, à l'esthétique. En revanche, les goûts dits sensuels se réfèrent au bon ou à l'agréable. Même si demeure une pré-éminence sociale, principalement de la vue et accessoirement de l'ouïe, les caractéristiques de goût s'adressent désormais à l'ensemble des sens qui sont tous mobilisés par l'offre de marchandises, et concernent de façon croissante l'agréable, le sensuel et pas seulement l'artistique. L'entrée du capital dans le domaine des biens à caractéristiques de goût conduit à élargir les débouchés de ces biens pour permettre de massifier leur production et de bénéficier des économies d'échelle et d'envergure correspondantes. Pour cela il convient de séduire les consommateurs en s'adressant à l'ensemble de leurs sens, susceptibles de créer chez eux des émotions plaisantes, émotions qui joueront un rôle décisif dans leurs décisions d'achat. Le luxe de masse donne l'exemple de stratégies de séduction et de création d'émotion qui tendent à se généraliser, jusque dans l'organisation des grandes surfaces de vente et des centres commerciaux.

Or, non seulement Kant laisse-t-il à l'écart les goûts vulgaires mais suppose-t-il implicitement, comme c'est le cas à l'époque, que la sensibilité crée des sensations simples en transmettant des stimuli qui passent par l'un des sens mais ne concernent que celui-ci (la peinture est appréciée par l'œil, la musique par l'ouïe, chaque sens étant indépendant des autres). Une telle conception *mono-sensorielle* est aujourd'hui remise en cause. Le sensible se présente généralement comme *multi-sensoriel*, combinant en proportions variables visible, audible, olfactif, sapide, et tangible. Pour apprécier un plat gastronomique, je combine la vue (la présentation dans l'assiette, le 'dressage' du plat), l'odorat (le fumet du contenu de l'assiette), l'ouïe (le son produit par le découpage de la viande, le fractionnement de la pâte feuilletée), le toucher (le moelleux des aliments) et le goût proprement dit.

Aucun spécialiste de la gastronomie ou de l'oenologie, aucun gourmet ne pense plus que l'appréciation d'un plat ou d'un vin est une chose simple et immédiate ne faisant appel qu'à une sensation brute. L'appel aux catégories de l'entendement pour organiser et classer les informations transmises par les sens, leur mise en relation avec la mémoire d'expériences passées et l'apprentissage qu'elles induisent, leur lien à la culture d'une société mais aussi à l'histoire et au patrimoine de l'individu, sont des éléments essentiels du jugement sur l'agréable. La madeleine de Proust ne se réduit pas à un ensemble de sensations gustatives mais porte des caractéristiques sémiotiques, signes de bonheurs passés. L'agréable peut également inclure des caractéristiques relationnelles qui participent de son appréciation (le caviar n'est pas que produit alimentaire, soumis à un critère gustatif, mais aussi signe de luxe).

Les recherches récentes des psychologues et neurologues montrent que les perceptions sont beaucoup plus complexes que l'image que l'on avait traditionnellement et à laquelle se référait Kant. Déjà la notion classique de sens tend-elle à être dépassée : Alain Berthoz (1997) nous apprend qu'il y a plusieurs 'vues', que la vision statique (celle que j'utilise pour lire cet article) n'est pas la même que la vision du mouvement (celle qu'utilise le joueur de tennis pour 'voir' la balle).

Ensuite, la complexité provient de ce que différents sens semblent - il s'agit de recherches en cours - inter-agir pour former une perception déterminée, même si celle-ci paraît être seulement une perception mono-sensorielle, visuelle ou auditive par exemple. Loin

de circuler le long d'un canal dédié et unique, le stimulus externe passe par les interconnexions neuronales situées dans le cerveau et celui-ci est actif, renvoyant en quelque sorte aux organes des sens des questions avant d'élaborer une perception. Comme l'expriment plusieurs aphorismes - "on voit aussi avec ses oreilles", "l'œil écoute" -, la *synesthésie* est fréquemment présente dans le rapport sensible des individus au monde.

Interviennent aussi d'autres sens, appartenant, pour les uns à la *kinesthésie* -la sensibilité corporelle-, indicateurs, pour le cerveau, de ce qui se passe dans le corps, via des capteurs sensoriels qui, par exemple, enregistrent les tensions musculaires ou les situations articulaires, pour d'autres à la *proprioception* -la sensibilité de l'espace-, concernant la situation du corps dans l'espace, via des capteurs comme les capteurs vestibulaires qui enregistrent les mouvements de la tête et participent de la perception du monde et de celle du corps de l'individu dans ce monde en mouvement. Une approche qui s'inscrit dans un cadre holistique du fonctionnement des corps, intellectuel et sensuel, de plus en plus adoptée par les neurosciences et relié à l'idée selon laquelle la perception est orientée par l'action⁶. Selon cette approche, aujourd'hui dominante, les sens s'enchevêtrent et fonctionnent comme des éléments d'un *système sensoriel*⁷.

En outre, les sens s'éduquent, y compris ceux que Kant jugeait inférieurs. On apprend, on apprend à écouter le vent en montagne ou le grondement du tonnerre, à sentir la trace du gibier, à goûter le vin, à écouter la musique, à voir le tableau, à toucher les aspérités du tissu ou du muscle.

La complexité et le caractère systémique du jugement sensuel rendent impossible de séparer complètement sensibilité et raisonnement, sens et cerveau. A. Berthoz (1997) insiste sur le fait que les perceptions ne se résument pas à des appréciations des seuls sens fondées sur des stimuli purement physiologiques mais impliquent le cerveau. Ce dernier interprète les perceptions en fonction du vécu, des apprentissages, de la mémoire mais est présent dès le début du processus perceptif et le guide ou le sollicite. Il lui est en effet impossible de collecter et de traiter toutes les informations sensorielles potentielles de sorte qu'il sélectionne des 'configurations d'information sensorielle' (Berthoz, 1997, 2003), voire les modifie, les complète, les reconstruit ou même les invente dans un processus, extraordinairement complexe et mal connu, de neurocomputation. Les sens ne sont donc pas des réceptacles, des fenêtres recevant du monde extérieur des informations mais des centres d'activité sensorielle ; l'œil permet le regard, l'oreille l'écoute (Le Breton, 2006). L'activité de perception est indissociablement activité des sens et activité du cerveau, de sorte que nous ne 'voyons' pas un sémaphore coloré en vert ou en rouge mais un feu tricolore signalant qu'il faut ou non stopper son véhicule, et que nous voyons ce feu parce que nous conduisons et savons par conséquent que nous devons rechercher les informations visuelles relatives à la régulation de la circulation des véhicules. De même que le cerveau va immédiatement mobiliser une autre configuration sensorielle pour déterminer si des piétons se sont engagés sur la chaussée, si les véhicules qui me précèdent ont freiné ou pas, etc. Nous sommes en présence d'une *co-production* par les sens et le cerveau.

⁶ Le joueur de tennis privilégie 'instinctivement' la perception de ce qui lui sera utile pour renvoyer la balle qui se dirige vers lui.

⁷ On peut sans doute rapporter nombre de pratiques des offreurs de goût à cette multisensorialité. Les offreurs, en particulier ceux de biens ou de services de luxe, cherchent à associer des goûts pour offrir de véritables ensembles ou univers sensoriels.

2.1.2 Un goût mineur ?

Le goût de l'agréable ne résulte pas, pour Kant, d'un véritable jugement de goût (il n'est pas goût de réflexion) mais du pur enregistrement d'une *inclination*, d'un ressenti plaisant (le vin des Canaries m'est agréable). Le goût de l'agréable est conçu comme immédiat, irréfléchi, livré à la pure subjectivité, donc dévalorisé, l'analyse de Kant se concentrant sur le statut et les propriétés du goût de réflexion, celles du goût de l'agréable n'étant définies qu'en négatif, en manque (le goût de l'agréable n'est pas désintéressé, n'est pas universel, n'est pas un véritable jugement ...).

Il est d'autant plus difficile de laisser le goût de l'agréable à la seule subjectivité, à l'irréléchi, au spontané ou à l'immédiat et donc finalement de renoncer à l'expliquer que la demande de caractéristiques de goût porte de plus en plus, dans les sociétés de production de masse de marchandises à caractéristiques de goût, sur des caractéristiques relevant de l'agréable, au sens large, et non de la beauté, au sens étroit. L'agréable peut et doit être l'objet d'une analyse scientifique, dès qu'il s'inscrit dans des activités, des pratiques et des institutions, souvent marchandes et capitalistes, mettant en jeu des intérêts matériels bien déterminés, et liant ainsi étroitement subjectivité et objectivité.

De plus, au sein des caractéristiques de goût, le mélange entre éléments liés à la beauté et éléments liés à l'agréable, est de règle - en particulier dans les biens de luxe - et empêche par conséquent de séparer un domaine de la beauté et un domaine de l'agréable. S'il y a mélange des deux types de caractéristiques de goût et si celles qui relèvent de l'agréable sont inexplicables, dès lors tout goût, puisqu'il implique toujours une part de goût de l'agréable, devient inexplicable !

La déconsidération du goût de l'agréable peut également renvoyer à des considérations de *genre*. La philosophie féministe contemporaine note que la dichotomie entre sens nobles et vulgaires de la philosophie européenne s'inscrit dans un système d'oppositions binaires asymétriques telles que les oppositions esprit-corps, universel-particulier, objectif-subjectif, raison-émotion, art-artisanat, goût-appétit, le premier terme étant toujours supérieur au second, et que, explicitement ou implicitement, l'opposition mâle-femelle, homme-femme, avec le même type de hiérarchie, leur correspond. C. Korsmeyer (1999) a utilisé cette idée pour expliquer le mépris de la philosophie et de la pensée dominante du XIX^e pour l'alimentaire et le culinaire, domaine des femmes, et ses conséquences pour la définition de la hiérarchie des sens (le sens gustatif étant dévalorisé) et de celle des arts (aux arts visuels, à la musique et à la poésie, situés en haut de la hiérarchie, s'opposent, tout en bas, les activités artisanales 'par essence' féminines -même si elles sont exercées par des hommes - que sont la cuisine, l'art floral, la parfumerie ou la mode). Ainsi le 'grand goût' kantien serait le goût de réflexion, conçu comme goût rationnel et masculin, alors que le goût de l'agréable serait le propre des femmes, goût subjectif et féminin, goût évidemment inférieur, et dont on comprend alors que la théorie est inutile.

Si, pour Kant, le goût de l'agréable ne présente aucun enjeu philosophique explicite, notre préoccupation est différente dans la mesure où, dans une économie de marchés et, *a fortiori*, dans une économie de production de masses de marchandises destinées à mettre en valeur du capital, les 'inclinations' ont des effets décisifs sur la formation des demandes et, par conséquent, sur les équilibres des marchés. La construction d'une analyse économique du goût ne peut donc pas ignorer le goût de l'agréable et doit rompre, sur ce point, avec l'analyse kantienne.

Analyse qui découle de la volonté de fonder, contre le relativisme des goûts, un goût universel, qui s'imposerait à tous. Or, le goût de l'agréable, conçu comme immédiat et irréléchi appartient au régime de l'opinion et échappe à l'inter-subjectivité, au moins pour les

individus rationnels qui, de ce fait, auraient conscience de sa radicale subjectivité et, par conséquent, de l'impossibilité de rechercher un universel de l'agréable ; quant aux autres, leur quête de cet universel serait illusoire et, à la différence de ce qu'affirmera Nietzsche, leur discussion sur ce domaine vaine et sans le moindre enjeu.

L'argumentation kantienne demeure quelque peu alambiquée en opposant un goût des sens impossible à communiquer car les sens seraient différents chez chaque individu⁸ à un goût de réflexion qui peut être communiqué car il ne serait que plaisir de la "simple réflexion". Pourquoi pourrait-on communiquer la beauté comme plaisir mais pas la jouissance comme plaisir? Sinon parce qu'en fait Kant oppose un goût intellectualisé, celui du beau, dépouillé de sa dimension sensuelle et réduit à la réflexion à un goût qui reste sensuel et n'ouvre sur aucune réflexion. On peut objecter que la différenciation faite est arbitraire :

- soit il s'agit, dans les deux cas, de transmettre seulement un plaisir (j'affirme que le tableau crée chez moi du plaisir ; j'affirme que le vin des Canaries crée chez moi du plaisir) et aucun de ces plaisirs n'est plus ou moins universel ou commun que l'autre
- soit il s'agit, dans les deux cas, de transmettre aussi les raisons du plaisir, pour le justifier, les sensations ressenties à la contemplation de l'œuvre ou de la nature ou celles ressenties à la consommation de l'agréable, et pourquoi serait-il plus facile de transmettre les sensations de beauté (l'impression que je ressens devant les couleurs des fauves ou les sonorités de Mahler) que celles de jouissance (le plaisir de la dégustation du vin des Canaries) ; et cela, en sachant que le plaisir esthétique passe, lui aussi, par les sens (ce sont mes yeux qui voient les couleurs des fauves, mes oreilles qui entendent la musique de Mahler), tout autant, pas plus, pas moins que le plaisir de jouissance.

2.2 L'analyse du jugement de goût

Si l'analyse du goût de l'agréable ne nous satisfait pas, que penser de celle du jugement de goût, à la lumière des apports contemporains de l'analyse des émotions et, plus largement, des affects c'est-à-dire de la sensibilité ? Nous partirons de la critique de l'éventuelle marginalisation par Kant de la dimension pathique de la sensibilité, conçue comme ayant essentiellement un rôle cognitif et donc étudiée dans le seul cadre du processus de jugement de goût (2.2.1). Nous nous interrogerons ensuite sur la compatibilité de l'analyse kantienne du jugement de goût (2.2.2) avec les données récentes des neuro-sciences insistant sur l'unité corps-esprit dans les processus de réflexion, d'évaluation et de décision en les appliquant au jugement de goût (2.2.3).

2.2.1 Les affects ne se réduisent pas à des inputs du jugement de goût : dimension pathique et dimension cognitive du sensible

La dimension cognitive des émotions se double d'une dimension pathique qu'on ne saurait oublier quand on s'intéresse au processus de jugement de goût (2.2.1.1), d'autant que les émotions ont souvent un caractère idiosyncrasique (2.2.1.2).

2.2.1.1 L'unité des dimensions cognitive et pathique des émotions

⁸ "C'est ainsi qu'à celui qui n'a pas d'odorat on ne peut communiquer la sorte de sensation correspondant à ce sens ; et même si ce n'est pas quelqu'un à qui l'odorat fait défaut, on ne peut cependant être certain qu'il ait d'une fleur exactement la même sensation que celle que nous avons" (Kant, *Critique de la faculté de juger esthétique*, trad. Renaut (1995) 6 39, p. 276.

Les verdicts issus de jugements de goût témoignent de l'influence des émotions sur ces derniers. Nous en voyons les manifestations tous les jours et pas seulement dans l'existence de goûts plus ou moins marginaux comme ceux pour les spectacles d'horreur ou les sports extrêmes. Les émotions ont, comme nous l'avons déjà vu, un effet cognitif direct en signalant un événement concernant l'individu. Si nous n'aimons pas la tête de veau, voire si cela nous fait horreur, nous 'dégoûte', ce n'est pas à la suite d'un raisonnement (sauf si c'est une argumentation écologique qui me motive), mais sous l'effet d'une émotion. Celle-ci peut avoir un contenu rationnel, par exemple découler d'une expérience antérieure de dégustation du plat en question.

Les émotions peuvent nous informer de nos goûts, goûts que nous ignorons souvent partiellement (Petit, 2015, p. 20) : je suis satisfait d'un achat effectué et me rends compte que j'apprécie effectivement tel ou tel type de bien, ce dont je n'avais pas précédemment une conscience claire. Néanmoins il serait dangereux d'hypertrophier ce rôle dans la mesure où les émotions ont d'abord une dimension pathique, c'est-à-dire affectent l'individu en jouant sur son psychisme.

Ses effets sur la formation des goûts ont été soulignés depuis longtemps. La critique romantique et nietzschéenne s'attaque au rationalisme kantien parce qu'il conduirait à réduire la formation des goûts à un processus rationnel et à l'abriter des passions et des émotions, ce qui conduirait à s'interdire de comprendre, particulièrement dans le monde de l'art, les emballements du public et surtout la créativité des producteurs. La phénoménologie prolongera la critique en questionnant l'opposition du corps et de l'esprit dans sa volonté d'une théorie critique des apparences conçues comme révélatrices de leur pourquoi et de leur comment, sans faire appel à une quelconque essence et les y rabattre. L'existentialisme de Sartre (1938) et de Merleau-Ponty (1945) se préoccupera particulièrement de la dimension sensible de l'existence et des apparences, incitant à partir de l'appréhension sensible du monde par les hommes, appréhension créatrice d'émotions et de sentiments avant de l'être de jugements.

Les courants contemporains qui s'inspirent de ces critiques s'appuient en outre sur les travaux récents qui montrent que la perception sensible ne peut se réduire à un enregistrement de données qui serait ensuite travaillé par la raison selon un processus qui éliminerait, *in fine*, toute trace de non-rationalité ; la rationalité ne 'filtre' pas les émotions pour les purifier de tout élément contredisant sa logique de cohérence. Ils inscrivent alors la construction kantienne dans l'opposition du XIX^e siècle entre raison et émotion. Une opposition qui s'est construite tout au long du développement de la philosophie de la connaissance, depuis l'intellect d'Aristote et de Thomas d'Aquin, mis au premier plan pour ses capacités à créer des concepts selon des règles qui garantissent la cohérence et donnent aux discours tenus un sens perceptible par les auditeurs ou les lecteurs, jusqu'à Kant, qui privilégierait l'entendement par rapport à la sensibilité. Un tel mouvement aurait rapidement cantonné son adversaire principal, le romantisme, à la littérature ou à l'art, domaines marginaux par rapport au champ immense qui devait être régi par la science rationnelle.

Erwin Straus, psychiatre allemand qui cherche à refonder la psychologie sur la phénoménologie, donne un rôle encore plus important à l'esthétique et à la sensibilité, en critiquant de façon systématique la réduction des sens à la fourniture de données que la raison transforme ensuite en connaissances (Straus, 1989). Au-delà même de la possibilité d'une connaissance autre que celle donnée par la raison, telle qu'elle a été mise en valeur par les auteurs précédents, il insiste sur *la dimension pathique* du sentir, une dimension affective et non plus cognitive.

Or Kant traite de la sensibilité essentiellement comme de la base de l'établissement

d'un jugement, le jugement de goût, qui n'est certes pas un jugement de connaissance, comme le jugement scientifique, mais qui est néanmoins un jugement. La sensation serait alors, pour lui, l'élément premier, transmis par les sens, qui, après intervention de l'entendement, conduirait à l'élaboration du jugement.

Une telle tendance serait partagée par la plus grande partie de la théorie de l'art et, plus largement, par la plupart des approches de la sensibilité, mais résulterait en fait du comportement dominant face aux données sensibles. Les individus, motivés par les nécessités de l'action, donc de la décision, ordonnent "le sentir au connaître, et le connaître à l'agir" (Talon, 1999, § 48), donc écartent les données sensibles pour concentrer leur attention sur la signification de la chose ou de l'événement, voire apprécier son utilité instrumentale. Ils voient alors dans le sentir un connaître et non un ressentir.

En revanche, pour Straus, cette seconde dimension du sensible, le sentir à proprement parler, est impossible à oublier. Le sentir est un *ressentir*, c'est-à-dire une affection au sens où l'individu est affecté par la relation sensuelle établie entre lui-même et les objets ou les personnes (Talon, 1999). Un ressentir c'est-à-dire un mélange de sensorialité et d'affectivité, qui entraîne plaisir ou déplaisir, qui crée une émotion ou une impression, de telle sorte que "le sentir est au connaître, ce que le cri est au mot" (Straus, 1989, p. 503, cité par Talon, 1999, p. 20).

Les propositions de Straus sont essentielles pour une théorie du goût en affirmant la double dimension du goût pour le sujet : le goût comme *delectatio* et ressentir d'un côté, le goût comme verdict et jugement de l'autre ; le goût comme sentir et comme juger. C'est la dimension affective ou pathique qui explique le plaisir que l'amateur d'art ressent à la vue d'un tableau d'un de ses peintres favoris ou à l'audition d'une pièce d'un compositeur aimé. Avant même de servir d'input au jugement de goût c'est elle qui déclenche le plaisir esthétique, la *delectatio* qui conduit, éventuellement mais pas nécessairement, au jugement de goût. Ainsi, à côté de l'homme jugeant du goût, et en quelque sorte avant lui, se trouve l'homme goûtant, sentant, ressentant une sensation, une émotion, un plaisir ou un déplaisir, un goût, goûtant, jouissant ou souffrant. Et, de la même façon, à côté de l'objet livré au jugement du sujet, généralement le consommateur, se trouve l'objet déclencheur de sensations, avec toutes ses caractéristiques et potentialités sensorielles.

Une telle conception du sensible permet aussi à Straus de concevoir l'unité des sens, organes du sentir et du ressentir, donc du goût. L'odeur et le son, par exemple, sont de nature physique différente, de sorte que leur combinaison pour établir une image unique d'un objet ne va pas de soi. L'unité des sens et la possibilité de les combiner vient précisément de leur dimension pathique. L'objet considéré affecte chaque sens, crée une émotion visuelle, une émotion sonore, ... qui ont en commun d'être des *émotions*, qui existent en tant que telles même si elles peuvent également servir de base à l'élaboration du jugement de goût. Le caractère pathique conditionne ainsi le caractère cognitif de l'émotion et joue sur le processus même de jugement, modifiant la part qu'y jouent l'émotion ou la réflexion.

2.2.1.2 Le caractère idiosyncrasique des émotions

Bien que culturelles et sociales les émotions sont également idiosyncrasiques. Puisque l'émotion est vécue et régulée dans un ensemble psychique et culturel déterminé, la façon dont un événement nous atteint et engendre une émotion, plus ou moins forte, plus ou moins positive, dépend elle-même de notre position sociale, de notre histoire, de ce qui est stocké dans notre mémoire et dans notre subconscient, et donc aussi de nos goûts et préférences. En même temps elle jouera sur nos goûts.

Les émotions entraînent des ressentis différents des individus, quantitativement (des

individus sont plus émotifs que d'autres) et qualitativement (les films d'horreur peuvent entraîner déplaisir ou plaisir), par conséquent des choix différents en situation de modification de l'environnement les affectant. De ce fait certaines émotions seront recherchées par les uns et évitées par les autres. Les goûts pour les sports extrêmes ou les films d'horreur qui reposent sur un goût pour l'angoisse et le défi ou la peur ou les impliquent manifestent l'existence de goûts différenciés pour les émotions elles-mêmes. Nous sommes en présence de *méta-goûts* et, là encore, les motivations à la source de ceux-ci mélangent des éléments rationnels et émotionnels.

Pour apprécier la portée des observations et critiques précitées, il convient maintenant d'examiner plus en détail le rôle attribué par Kant à la sensibilité dans le jugement de goût.

2.2.2 Le processus kantien de jugement du goût de réflexion

Pour Kant, les émotions interviennent bien dans le goût de réflexion, assimilé au goût esthétique, puisque le goût découle de la *delectatio* produite par la contemplation des œuvres, de sorte que le jugement de goût se fonde sur le sentiment et non sur la raison (2.2.2.1). Cela conduit à préciser le statut kantien de la sensibilité (2.2.2.2).

2.2.2.1 Un jugement de goût fondé sur le sentiment et non sur la raison

Le spectacle de la nature ou la contemplation d'une œuvre artistique créent chez le sujet des *sensations*, objectives, transformées en *perceptions* et source d'*affects*, conduisant à un *sentiment*, lui, subjectif, au sein d'une expérience esthétique (Jimenez, 1997, p. 20). C'est ce sentiment qui, pour Kant, est le *fondement* du verdict esthétique et l'intervention de la raison ne consiste pas à fonder ce verdict mais, au contraire, à proclamer ses propres limites pour s'effacer et laisser la place centrale au sentiment.

La relation esthétique sujet-objet autorise un jugement synthétique *a priori* parce qu'elle suppose (selon Kant) l'existence d'un *principe a priori commun et universel, la faculté de ressentir un sentiment de peine et de plaisir*.⁹ L'œuvre belle a une valeur esthétique 'générale', qui dépasse son sujet, son auteur, donc sa singularité. Je ne trouve pas belle *La Joconde* parce qu'elle est peinte par Léonard, parce qu'elle représente une jeune femme, parce que celle-ci sourit ; je la trouve belle en soi, point. Belle comme *Le cri* de Munch, qui ne lui ressemble pas du tout, ou belle comme *Guernica* de Picasso, ou belle comme un cerisier en fleurs dans le printemps japonais. Au-delà de la singularité de l'œuvre il y a une *généralité* du plaisir esthétique, de l'émotion esthétique plaisante.

La faculté de juger, sur la base du sentiment de peine et de plaisir, constitue un *a priori* puisque celui-ci n'est pas déduit d'une *connaissance* issue de l'expérience esthétique qui permettrait d'affirmer que l'œuvre appartient à la catégorie du beau, comme c'était le cas quand le goût n'était pas encore pensé et disparaissait derrière le beau. Kant aboutit alors à un résultat fondamental dans l'histoire des débats sur le beau puis sur le goût en établissant *la possibilité d'un goût, c'est-à-dire d'un verdict émanant d'un jugement non scientifique, subjectif, marqué par la sensibilité, mais néanmoins raisonnable*, non au sens de la rationalité instrumentale, mais au sens où il est guidé par la raison et ses principes. Cela conduit à

⁹ "En fait, sous l'expression de *sensus communis*, il faut entendre l'idée d'un sens commun à tous, c'est-à-dire un pouvoir de juger qui, dans sa réflexion, tient compte en pensée (*a priori*) du mode de représentation de tout autre, pour en quelque sorte comparer son jugement à la raison humaine tout entière et se défaire ainsi de l'illusion qui, procédant de conditions subjectives particulières aisément susceptibles d'être tenues pour objectives, exercerait une influence néfaste sur le jugement" (*Critique de la faculté de juger esthétique*, trad. Renaut (1995), § 40, p. 278-279).

analyser le jugement de goût dans une séquence

objet	==>	représentation	==>	sentiment	==>	sujet
		↗		↗		▼
sensibilité + entendement		imagination + entendement sur la base du sens commun esthétique			verdict	

que nous précisons maintenant :

1°) de l'objet à sa représentation

La sensibilité, "capacité de recevoir des représentations" (Beydoun, 2015) forme une représentation d'après deux processus de synthèse :

- La première, dite de *l'appréhension*, se déroule sous *le régime de l'intuition*, première source subjective de la connaissance. Il s'agit d'appréhender un sensible multiple (des couleurs, des formes, des sons, des odeurs, etc.), via des récepteurs spécialisés, donnant des *sensations*. Celles-ci ne sont pas reçues dans un ensemble vide, une boîte d'enregistrement, mais dans un cerveau qui possède des outils d'interprétation, à savoir des formes *a priori* (puisqu'antérieures à l'expérience esthétique), définissant l'intuition pure (non liée à un objet particulier), l'espace et le temps. Les catégories *a priori* permettent de structurer les éléments empiriques donnés par l'expérience et d'ordonner ainsi le chaos des sensations. Celles-ci - les impressions de l'objet sur la sensibilité et la perception par le sujet d'une modification de son état - une fois traitées et synthétisées par le cerveau constituent des *perceptions*. Ainsi mon oeil ressent, devant une toile, une impression de couleur, les cellules photosensibles de la rétine recevant des stimuli externes, des ondes électromagnétiques qui, selon leur longueur d'onde, stimulent des cônes principalement sensibles, les uns au bleu, les autres au rouge et les derniers au vert. Il faut l'intervention de mon cerveau pour reconstituer, à partir des stimuli, les différentes couleurs et nuances de la toile, l'œil pouvant 'percevoir' jusqu'à huit millions de couleurs. Diverses représentations, plus ou moins synthétiques, émergent qui rassemblent les diverses sensations, perçues simultanément et/ou successivement, comme autant d'intuitions : le spectateur a l'intuition que le bleu et le rouge dominant, que le trait est léger ou au contraire appuyé, que la forme est précise ou floue, que les personnages sont de petite ou de grande taille, que les couleurs des peintres fauves sont violentes et qu'elles diffèrent grandement des couleurs vaporeuses du sfumato de Leonard, etc. L'intuition n'est donc pas un enregistrement de la vérité de la réalité, elle est par définition subjective et le goût ne peut être conçu comme la lecture d'une réalité objective.
- La deuxième synthèse, dite de *la reproduction*, consiste à rassembler les diverses représentations appartenant à l'intuition en une représentation unique inscrite dans *l'imagination* (ce que je vois dans le tableau de Robert Delaunay, ce sont des ensembles de cercles qui me font penser à des hélices d'avion en rotation et j'imagine un avion en train de décoller). Le cerveau est désormais mobilisé, en faisant appel à l'imagination - avec sa mémoire des expériences anciennes - pour synthétiser les perceptions précédentes afin d'aboutir à une image globale. L'imagination assure le rapport entre entendement et intuition¹⁰ qui collaborent ainsi pour aboutir à une vue

¹⁰ L'entendement, de type discursif - "l'entendement est essentiellement l'ensemble des opérations discursives de l'esprit : concevoir, juger, raisonner", Lalande (1926 [2018]), p. 287. - permet de dépasser l'intuition, qui n'est qu'une connaissance sensible immédiate. Il dépasse donc la simple collection de données (couleurs, formes,

d'ensemble de l'objet, une *aperception empirique*, en l'espèce une compréhension esthétique¹¹. Ils créent une image ou représentation unique, sans passer par un concept de beau, et en s'attachant à la forme de l'objet, sa dimension esthétique, et non à son contenu (le sens de l'œuvre, l'éventuel message qu'elle délivre).¹²

La représentation finale est définie, par Kant, comme *intuition empirique et singulière* et c'est en ce sens qu'il définit la sensibilité comme *faculté des intuitions*, faculté d'utiliser les intuitions et d'utiliser leur produit grâce à l'imagination.

2°) de la représentation au jugement

C'est encore un libre jeu de la sensibilité et de l'entendement qui intervient pour passer de la représentation au jugement, au verdict en dépassant l'intuition empirique. Dans les deux formes de pensée que distingue Kant, l'intuition n'est qu'une forme inférieure de pensée, en ce qu'elle ne permet d'appréhender que le particulier, alors que l'entendement, forme supérieure de pensée, permet, lui, d'accéder au général.

Le jugement de goût concerne un objet particulier (une œuvre artistique ou un élément de la nature) mais formule un verdict qui s'inscrit dans le *général* puisqu'il pose un prédicat général, relatif à la catégorie générale de beau (il ne dit pas 'ce tableau est coloré' ou 'ce tableau représente un bouquet de fleurs' mais 'ce tableau est beau' c'est-à-dire appartient à la catégorie générale du beau, qui n'est pas un concept mais qui est néanmoins une catégorie générale). Pour cela il a besoin de recourir au raisonnement et au jugement, à l'entendement pris comme faculté de comprendre, c'est-à-dire de relier entre eux divers éléments : précédemment les diverses sensations pour élaborer une perception d'ensemble, désormais les diverses propriétés du tableau par exemple (les couleurs utilisées en relation avec le dessin, la qualité des couleurs et celle du dessin, leurs effets en termes de sensation sur mon œil, etc.) pour aboutir à une nouvelle unité, celle du prédicat (le tableau est beau ou ne l'est pas).

Il faut véritablement *produire* un jugement - c'est la condition de tout jugement réfléchissant - en cherchant une harmonie entre objet, sensation, représentation, imagination et entendement, tout en satisfaisant aux contraintes posées par la faculté de juger : juger du point de vue du plaisir apporté, juger de façon désintéressée, universelle, etc.

La faculté de juger esthétique, si elle utilise l'entendement pour aboutir à un jugement, ne reprend pas pour autant la logique de la raison pure, de la connaissance (objet ==> intuition == > entendement ==> construction ou utilisation de concepts). Le particulier auquel elle s'applique n'est pas *connu* mais *pensé*. Il s'agit bien d'un mode particulier de jugement, contraint par l'impossibilité de recourir au concept pour subsumer le particulier sous le général. *Le goût n'est pas un goût de connaissance mais de réflexion*. Il consiste en des appréciations relatives à la dimension esthétique que l'homme attribue au monde, à la nature ou aux œuvres issues de la création humaine, et cherche à transmettre aux autres.

Ainsi la faculté de juger ne peut se limiter à la sensibilité. Juger du goût, ce n'est pas seulement sentir, ressentir ; cela oblige à réfléchir la sensation et la représentation pour rechercher l'harmonie de l'unité entre entendement et sensibilité autour de la caractérisation de l'objet comme beau. Le jugement exprime alors le verdict élaboré par l'entendement - Kant

tailles, dessin, etc.).

¹¹ Si je vois sur la toile des personnages grands et petits, l'entendement m'alerte sur le fait qu'il ne s'agit peut-être pas d'une différence réelle de taille des personnages mais du fait qu'ils ne sont pas situés sur le même plan dans l'espace, ce qui fait que le nain placé au premier plan semble plus grand que le géant de l'arrière-plan du tableau

¹² La psychologie cognitive montre que ces étapes peuvent se chevaucher et s'insérer dans une dialectique. Le cerveau peut 'demander' à l'oreille d'affiner son écoute pour distinguer des sons voisins mais différents, à l'œil de revenir sur tel détail, etc. pour pouvoir mener à bien sa synthèse.

parle d'un raisonnement d'entendement - sur la base du sentiment résultant lui-même du sens commun esthétique.¹³ On voit l'importance de ce libre jeu entre sensibilité et entendement qui est au cœur du jugement de goût et qui éloigne Kant de toute esthétique rationaliste comme de toute esthétique empiriste. Et qui fait que le jugement de goût est un véritable jugement : il y a émission d'un verdict parmi d'autres possibles (le tableau encensé aurait pu être déclaré sans intérêt, le point de vue touristique médiocre et non superbe, etc.).

2.2.2.2 *Le statut de la sensibilité kantienne*

Le sentiment est la source de la conclusion, du verdict (ce tableau est beau, médiocre, intéressant, innovant, banal, ...) et l'entendement et la raison n'interviennent que pour lui permettre de se transformer en verdict. Il convient alors d'apprécier de façon précise la part relative de la raison dans un jugement fondé sur la sensibilité :

- D'un certain côté, la raison ne semble pas intervenir dans le jugement de goût kantien, puisqu'elle s'efface devant le sentiment. Nous sommes là en présence d'une rupture avec la logique du 'grand goût' c'est-à-dire du goût classique des XVII^e et XVIII^e siècles français qui justifiaient par la raison les qualités des œuvres et définissaient, sur cette base, des classements, entre peintres, entre styles, entre sujets, etc. La logique du 'grand goût' participait du rationalisme *dogmatique* et non *critique*, puisqu'elle postulait que la raison pouvait définir des critères, des règles, des normes du beau, et faire du goût une qualité objective des choses, qualité que les gens, eux-mêmes de qualité, pouvaient immédiatement percevoir. La critique de l'objectivisme du goût, assimilé à la découverte du beau dans la nature ou les œuvres ou à l'observation des normes du beau, s'inscrit dans le cadre de la révolution copernicienne kantienne. Le goût ne résulte pas d'une découverte ou d'une reconnaissance mais d'un processus de pensée et de jugement.¹⁴
- De l'autre, la raison ne disparaît pas, puisque c'est elle qui fonde *a priori* les conditions du jugement de goût, le distinguant ainsi du jugement de connaissance et spécifiant pour cela le rôle de l'entendement,¹⁵ et permettant aussi, *a posteriori*, d'explicitier le sentiment (pourquoi le spectateur est-il particulièrement touché par cette œuvre, et davantage par ce traitement du sujet que par tel autre). C'est la raison elle-même qui limite sa propre intervention en excluant un fondement conceptuel et rationnel du goût et marque ainsi sa domination sur le processus de jugement (son rôle régulateur). Nous ne sommes pas dans le débat intellectuel, la recherche d'arguments, la *disputatio*, mais nous ne sommes pas non plus dans la magie, dans la

¹³ Dans le premier paragraphe de la Critique de la faculté de juger, Kant écrit : "Pour distinguer si quelque chose est beau ou non, nous ne rapportons pas la représentation à l'objet par l'intermédiaire de l'entendement en vue d'une connaissance, mais nous le rapportons par l'intermédiaire de l'imagination (peut-être associée à l'entendement) au sujet et au sentiment du plaisir ou de la peine que celui-ci éprouve" (Kant, *Critique de la faculté de juger esthétique*, trad. Renaut (1995), §1, p. 181) et ajoute, en note de bas de page : "car, dans le jugement de goût, il y a toujours, de surcroît, un rapport avec l'entendement" (id., p. 181).

¹⁴ L'appel à la notion de jugement résulte de cette prise de position. Le jugement judiciaire s'oppose au jugement de Dieu médiéval, représenté notamment par l'ordalie. Il s'agit de découvrir la vraie nature du présumé coupable et l'ordalie est une opération de révélation de cette véritable nature. Elle indique si l'individu est coupable ou non, la culpabilité étant conçue comme qualité objective de la personne. Dans le jugement judiciaire c'est le Tribunal qui affecte le prédicat 'coupable' ou 'innocent' au présumé coupable.

¹⁵ "Pour distinguer si quelque chose est beau ou non, nous ne rapportons pas la représentation à l'objet par l'intermédiaire de l'entendement en vue d'une connaissance, mais nous la rapportons par l'intermédiaire de l'imagination (peut-être associée à l'entendement) au sujet et au sentiment du plaisir ou de la peine que celui-ci éprouve. Le jugement de goût n'est donc pas un jugement de connaissance ; par conséquent, ce n'est pas un jugement logique, mais esthétique ...", *Critique de la faculté de juger esthétique*, trad. Renaut (1995), p. 181.

divination, dans la révélation ou dans le goût inné des gens bien nés. C'est encore la raison qui caractérise la portée du jugement de goût dans la mesure où ce jugement, jugement réfléchissant, qui va du particulier à l'universel, ne peut atteindre qu'un universel empirique : il ne peut appartenir à la catégorie "des raisonnements de la raison, mais seulement des présomptions logiques ou encore des raisonnements empiriques" (cf. Popelard, 2002, p. 32) ; la présomption que l'œuvre qui me plaît, c'est-à-dire déclenche en moi un sentiment de plaisir, déclencherait aussi ce même sentiment chez les autres hommes et donc leur plairait et donc peut être dite belle.

Ainsi l'approche kantienne est-elle particulièrement originale, en privilégiant d'un côté la raison tout en en marquant de l'autre les limites, et en incitant donc à en organiser en permanence, dès qu'on l'utilise, la critique. Ce faisant, Kant apporte à l'approche du goût, un principe *normatif*, celui de la liaison entre approche *réflexive* et approche *critique*. Les hommes doivent juger, connaître et agir au moyen de la réflexion, c'est-à-dire du mouvement permanent de projection par le sujet d'un regard spécifique sur les objets, qui élabore de nouvelles propositions (d'appréciation esthétique comme de connaissance ou de morale) et de retour de ces propositions pour les soumettre au tribunal de la raison, c'est-à-dire pour vérifier leur conformité aux règles que celle-ci détermine pour la réflexion, en particulier pour contrôler l'usage de la raison qui, dans sa soif de compréhension du monde et d'action sur lui, tend à les dépasser pour se prononcer sur ce qui échappe à son pouvoir.

Le 'libre jeu' entre sensibilité et entendement qu'introduit Kant peut donner un rôle dominant à l'un ou l'autre des deux pôles. Ainsi fait-il remarquer que lorsqu'il s'agit du domaine de la connaissance l'imagination travaille 'au profit' de l'entendement, qui joue le rôle directeur, alors que lorsqu'il s'agit du domaine de l'art c'est l'entendement qui est mobilisé 'au profit' de l'imagination et de la créativité, la sensibilité ayant alors le rôle dominant. L'art est apprécié, rappelle-t-il, parce qu'il procure un plaisir faisant appel à la sensibilité, ce qu'aujourd'hui nous appellerions un affect, plus précisément une 'émotion esthétique'.

2.2.3 Unité corps-esprit, unité des dimensions raisonnables et émotionnelles du processus de jugement

La 'revanche des émotions' promeut l'idée selon laquelle tout rapport de l'individu au monde reste marqué par la dimension sensible de sorte que tout jugement de goût intervient dans un contexte marqué par cette dimension sensible. Un tel point de vue a d'autant plus d'impact sur la réflexion sur le goût que nous définissons les caractéristiques de goût à partir, non de leur utilité *fonctionnelle*, mais de leur utilité *hédonique*, en les reliant au registre du sentiment de plaisir, entendu au sens large, registre qui donne un rôle majeur à la sensibilité et aux émotions. Le jugement de goût artistique doit donc prendre en compte la séquence émotions - appréciation de l'œuvre, préparatoire de l'éventuelle consommation artistique, soit par fréquentation de l'œuvre soit par acquisition de celle-ci quand elle prend la forme d'une marchandise. C'est encore plus le cas pour le jugement de goût relatif à l'agréable, jugement qui repose de façon principale sur l'évaluation d'un plaisir.

L'apport central des neuro-sciences contemporaines est d'opposer au paradigme dualiste très longtemps dominant, opposant dans l'homme deux entités, qu'on les désigne comme corps et âme, corps et esprit, matériel et immatériel, physique et spirituel, sensuel et intellectuel, ou de multiples autres façons proches des précédentes, un nouveau paradigme concevant l'homme dans son unité, pourvu d'organes différents mais tous en interaction ; corps et cerveau font partie de la nature et sont immergés dans un univers de relations,

d'émotions, d'interactions. L'individu est plongé dans un monde avec lequel il communique par ses sens et pas seulement par sa raison et ses choix décisionnels.

Cependant, les neuro-sciences vont plus loin en affirmant qu'il n'y a pas de rationalité sans émotions. La pensée n'est plus conçue comme pure émanation de l'esprit humain mais reliée à ses conditions matérielles, physiques, physiologiques, biologiques. En montrant que la pensée utilise simultanément des formes rationnelles et des formes émotionnelles elle remet en cause la possibilité de distinguer radicalement émotions et raisonnement à la fois comme des processus autonomes et des moments différents de la pensée.

A.R. Damasio (1994, 2002) a particulièrement étudié les limites de la rationalité pure en étudiant la relation esprit-cerveau-émotion-comportement social. Il montre que, contrairement à l'image de la séparation esprit-corps, raison-émotion ou sensation, le raisonnement nécessite un appel à l'ensemble du corps, parce que « le corps fournit une référence de base aux processus mentaux ». En particulier les émotions comptent pour raisonner, juger, décider, pour nous, choisir entre biens ou, pour dire les choses autrement, constituer les préférences du consommateur. De plus, elles jouent un rôle, non pas marginal, mais central.

Cette contribution n'en fait pas, pour lui, des émotions rationnelles, a fortiori des modalités de rationalité instrumentale, puisqu'elles ne passent pas par un raisonnement logique, cohérent et explicite, mais en fait néanmoins des émotions habituellement raisonnables, sous la réserve d'une part qu'elles peuvent conduire à des décisions non optimales et d'autre part qu'elles peuvent parfois être déraisonnables ("il a pété un plomb").

On peut même suggérer que sans les interactions sociales et les émotions correspondantes, l'individu ne peut pas être véritablement rationnel, au sens où il ne peut être capable de résoudre un problème ou de créer ; il y a bien un 'ancrage corporel' des processus de décision (Berthoz, 1996, 2003). " L'erreur de Descartes ", selon la formule de Damasio, aurait été de sous-estimer la valeur du corps par rapport à celle de l'esprit, la *res extensa* par rapport à la *res cogitans*. S.Gallagher (2005), reprenant l'idée de 'cognition incarnée' utilisée par Varela (1991) pour désigner le lien étroit existant entre processus de raisonnement et processus émotionnels, va plus loin encore en affirmant que la compréhension du processus global de cognition suppose de sortir de la seule considération du cerveau pour considérer l'ensemble du corps et de ses relations à son environnement.

Pour lui les résultats de la perception, notamment en termes de sentiments générés, dépendent des mouvements corporels et de la position dans l'espace des corps. Le raisonnement, en tant qu'activité humaine, activité mentale, posséderait de ce fait, d'emblée, une dimension émotionnelle (Schenk, 2009). L'individu qui, pour maximiser son utilité, compare différentes alternatives, n'est pas un ordinateur mettant en relation des données objectives (les utilités pondérées) mais une personne, *raisonnante et sensible*, qui hésite entre des évaluations subjectives des plaisirs associés aux différents choix, donc aussi entre les émotions que suscite en lui l'anticipation de ces différents plaisirs. En l'absence de capacité à ressentir des émotions l'individu n'est pas stimulé pour choisir entre des options qui ne lui apportent que des satisfactions théoriques ne le touchant pas.

Si les propositions de Damasio relatives aux mécanismes précis par lesquels les émotions affectent le processus de pensée sont discutées (notamment l'hypothèse de marqueurs somatiques) l'idée selon laquelle la pensée utilise des modes rationnels et non rationnels, dont des processus émotionnels, ou des moments rationnels et des moments non rationnels, est largement partagée par les neuro-spécialistes contemporains. La domination de formes rationnelles (liées au raisonnement logique) ou, au contraire, de formes émotionnelles peut être variable et aboutir à des formes différenciées de pensée, le raisonnement analytique

et logique, l'intuition, la créativité, la pensée analogique, etc.

La neuro-économie a permis de mettre en évidence la complexité des relations entre émotions et raison, et de suggérer que leur relation est de type systémique ou dialectique. Si les émotions jouent sur la rationalité, les procédures de raisonnement peuvent, en quelque sorte 'en retour', jouer sur les émotions. Un fonctionnement pressenti par la psychologie mais aussi par les historiens ou sociologues qui s'intéressent à la gestion des émotions. On peut le montrer à partir d'une expérience de dégustation de vins, devenue un cas d'école (Plassman, O'Doherty, Shiv et Rangel, 2008). Les participants à une dégustation à l'aveugle de vin sont informés, avant de le goûter, du prix des différents vins. On constate que les zones du cerveau associées au plaisir sont d'autant plus excitées, au cours de la consommation de vin, que le prix annoncé de celui-ci est élevé. Or, les vins dégustés sont en réalité un seul et même vin. Le supplément de plaisir semble donc bien associé à l'information (fausse) donnée sur le prix et l'expérience suggère que les zones de plaisir ne fonctionnent pas de façon indépendante de celles qui, dans le même cerveau, traitent l'information.

Dès lors, les jugements de goût recourraient, en proportions variables, à des déterminants rationnels et à des déterminants émotionnels. La distinction entre jugements de goût à composante rationnelle dominante et jugements de goût à composante émotionnelle dominante pourrait se révéler importante parce que leurs effets sur les choix des autres individus peuvent être très différents. L'interaction sociale passe en effet par des canaux différents quand il s'agit d'interaction entre pensées ou jugements et d'interaction entre émotions ou sentiments, individuels (ou de groupe). Un goût déterminé principalement de manière émotionnelle peut rencontrer rapidement un goût analogue chez d'autres individus et entraîner des phénomènes de masse de type *bandwagon*, plus fréquents que dans le cas d'interactions rationnelles, même si celles-ci peuvent également intervenir, comme dans le cas des cascades informationnelles.

3 Dépasser et élargir la théorie kantienne

La reconsidération de la sensibilité, marginalisée par un rationalisme strict, conduit-elle à abandonner l'approche kantienne du goût et nous laisse-t-elle sans guide pour analyser le goût contemporain ? Pour répondre à cette question nous commencerons par examiner et rejeter la réponse la plus radicale, celle de Bergson, qui dénie tout intérêt au cœur de la démarche kantienne, la notion de jugement de goût (3.1). En revanche, nous proposerons de rejeter la dichotomie kantienne du goût de réflexion et du goût de l'agréable au profit d'une *conception procédurale* des jugements de goût (3.2). Dans le même esprit, nous examinerons comment, à la lumière des enseignements contemporains des neuro-sciences, amplifier la conception kantienne de l'entrejeu sensibilité-entendement vers une *conception dialectique et systémiste* de leur fonctionnement (3.3).

3.1 Abandonner l'idée d'un jugement de goût ?

Bergson, en s'appuyant sur l'idée d'un retour de la philosophie à la perception pure, dénie tout intérêt au jugement de goût kantien parce que celui-ci réduit la qualité d'une œuvre à un élément quantitatif : pour Kant, un tableau est jugé beau, dit-il, s'il contient suffisamment d'éléments esthétiques pour déclencher la délectation des spectateurs. Or la spécificité de l'œuvre d'art, expression sensible de l'immatériel, empêche tout jugement *quantitatif* : je puis mesurer le nombre de calories apporté par tel produit et le comparer à celui qu'apporte tel

autre mais je ne peux mesurer le nombre d'unités artistiques incluses dans telle œuvre d'art et le comparer à celui inclus dans telle autre. Toute œuvre est singulière, qualitativement différente d'une autre et de toutes les autres, et c'est cette différence qui constitue sa qualité. L'art demande ainsi un jugement *qualitatif*.

Le jugement kantien reposerait sur l'illusion d'une mesure quantitative, la quantité de valeur esthétique de l'œuvre d'art, qui serait l'élément commun que tous les hommes trouveraient dans une œuvre artistique, et dont l'homogénéité permettrait d'établir des classements auxquels pourraient se référer tous les amateurs (Mazon, 2016). Comment comparer un masque africain et une peinture de Picasso, comment établir un classement de valeur esthétique entre une fresque de Lascaux, une toile de Botticelli, une autre de Poussin et un tableau de Van Gogh ? Il est impossible de justifier d'une métrique unique permettant de les ranger sur une échelle de qualité ou de préférence, comme on peut le faire de deux marchandises économiques courantes. Même si des classements en termes de valeurs monétaires existent (les prix des marchés artistiques d'enchères par exemple), leur fondement demeure fortement conventionnel et particulièrement instable ; en tout état de cause il ne mesure que des valeurs économiques et pas des valeurs esthétiques.

En outre, pour Bergson, l'idée même d'un jugement de goût, c'est-à-dire d'un jugement fondé sur le seul plaisir (la délectation de Poussin), et jugeant des œuvres sans tenir compte de leur capacité à suggérer la vérité du monde, perd tout intérêt.

L'approche bergsonienne pose la considérable question de la valeur esthétique, que nous ne pouvons aborder de façon développée dans le cadre de ce papier, déjà long. Nous nous contenterons d'observer que de multiples classements esthétiques existent, au cours des âges. Certes leurs formes et leurs résultats peuvent varier, mais, précisément, sans conduire pour autant à l'abandon du principe des classements. Des concours de poésie ou d'éloquence de la Grèce antique aux prix littéraires ou aux Oscars et autres Césars, en passant par les prix de Rome, les spécialistes de l'esthétique ou le public classent, distinguent, comparent, mesurent. Le monde de la peinture oppose les grands maîtres et les petits maîtres, celui du cinéma les chefs d'œuvre, les stars et les acteurs de second rang, celui de la littérature les grands classiques, et l'esthétique du crime méprise les seconds couteaux. Le passage du temps opère lui aussi une sélection impitoyable, distinguant les œuvres qui feront partie des patrimoines et celles qui tomberont dans l'oubli, voire disparaîtront comme objets esthétiques.

Parler comme Kant d'une quantité esthétique n'implique pas de l'assimiler à une mesure *cardinale* mais peut se faire par des mesures *ordinales*. Les économistes en ont l'habitude avec leur approche en termes de préférences et, de fait, les classements opérés dans le domaine de l'art sont ordinaux ; inutile de savoir si Van Gogh vaut dix, cent ou mille Bernard Buffet, nous pouvons nous contenter de ranger le premier au-dessus du second, voire dans des classes différentes. En outre, les contraintes de rareté, qu'elles s'expriment directement en termes monétaires comme les contraintes budgétaires des modèles de demande, ou qu'elles prennent une forme non monétaire, s'imposent : je ne puis acheter tous les catalogues d'expositions, aller à tous les concerts, le musée dispose de tant de mètres carrés et ne peut exposer toutes les œuvres qu'il possède¹⁶, je n'ai qu'un temps limité et ne peux visiter toutes les expositions, ... Les individus et les institutions, en tant qu'agents économiques, doivent choisir, arbitrer entre des biens artistiques ou esthétiques variés, dans la mesure où l'esthétique s'inscrit de plus en plus dans des biens et services qui ont des prix marchands et/ou des coûts implicites (en temps notamment) ; nous ne sommes pas dans le

¹⁶ Le musée du Louvre n'expose "que" 35.000 œuvres sur les 460.000 qu'il possède.

monde éthéré de la contemplation de Bergson.

En outre juger du goût pose la question du juge et de la norme. Bergson nous explique que seuls le singulier et l'incomparable sont réels en appartenant directement au monde alors que toute mesure et donc tout jugement se font au nom d'une représentation du monde. Il conviendrait d'abandonner tout jugement reposant sur une représentation pour saisir directement, 'percevoir' - et non conceptualiser - la vérité du monde, c'est-à-dire les singularités de l'ordre naturel, en clair la création divine.

La philosophie kantienne fait un choix totalement opposé qui nous a permis de l'inscrire comme un des éléments centraux de l'*épistémè* de l'homme. Dans le domaine de l'esthétique, elle proclame le droit à juger de l'homme, elle remplace l'homme tentant de deviner l'ordre naturel (par la foi au Moyen Age, par la perception pure et l'intuition pour Bergson) par l'homme actif, posant une interprétation du monde et jugeant à partir de celle-ci. Le monde n'est plus l'œuvre de Dieu, le monde est la représentation de l'homme. Et le goût est la volonté de l'homme de comparer les créations artistiques comme les réalités naturelles à l'aune de sa délectation esthétique. Le goût, c'est l'établissement de l'homme au centre du processus esthétique en en faisant, selon la formule de Nietzsche, le "peseur".¹⁷ L'homme est le peseur de la capacité de l'artiste à créer du beau donc de la délectation, ce que nous pouvons élargir à la capacité des marchandises à porter des caractéristiques produisant du plaisir, de l'ordre de l'esthétique ou de l'agrément, c'est-à-dire hors domaine de la nécessité. C'est aussi le classement du monde entre domaine de l'agréable et domaine du nécessaire. Juger c'est mettre ensemble des arguments différents et les peser, au nom de certains principes ou de certaines règles, pour produire un verdict, une résultante de la compréhension, le contraire même du recours à la seule intuition, même si l'intuition peut être une source de découverte ou d'invention nourrissant le raisonnement.

Cela nous permet de revenir sur le commun que refuse Bergson. Ce commun aux biens et caractéristiques de goût n'est pas la quantité de travail socialement nécessaire comme dans l'approche classique et marxienne (même si, bien entendu, il faut produire les caractéristiques de goût), ce n'est pas la quantité d'utilité de l'approche néoclassique (même si le plaisir apporté est formellement source d'utilité), c'est *la délectation* des hommes qui posent un regard en termes de plaisir sur les choses et, particulièrement, les marchandises. Délectation que nous devons concevoir, pour aujourd'hui, non comme le faisait Poussin, mais comme le plaisir d'être au-delà de la nécessité, de la contrainte, pour jouir du monde, sous toutes les formes de jouissance, de l'agréable et du beau à l'intéressant et à l'émouvant, une délectation ressemblant au plaisir que définit Epicure.

3.2 Rejeter la dichotomie kantienne au profit d'une conception procédurale des jugements de goût

Nous pouvons relire la dichotomie kantienne comme la volonté de distinguer radicalement deux types de goût, liés à deux types de jugement de goût, à partir de la différence établie

¹⁷ « Comment ? Vous me dites, vous mes amis, qu'il ne faut pas se disputer sur les goûts et les couleurs ? Vous me dites que chacun a le droit de penser ce qu'il veut ? Mais vous n'avez rien compris : toute la vie n'est que ça : dispute sur les goûts et les couleurs, combats d'idées ! Le goût est, dans nos vies, ce qu'il y a de plus important : c'est ce qui donne le poids à toutes choses ; et c'est en même temps la balance sur laquelle on place les choses en question ; et c'est encore le peseur qui pèse et valorise ces dernières. Malheur à tout vivant qui veut vivre sans dispute, sans rien peser, sans balance ni peseur ! Au lieu de vouloir le monstrueux et délicieux équilibre de la vie, il veut le calme plat de la mort. » Cette citation célèbre de Nietzsche se trouve dans *Ainsi parlait Zarathoustra* (1886, 1903), section Des hommes sublimes, op. cit., p. 118.

entre deux types de caractéristiques de goût, les unes relevant du registre de l'artistique et conduisant au goût de réflexion, les autres relevant du registre de l'hédonique, source du goût de l'agréable.

Alors que les goûts liés à la vue et à l'ouïe découlent de l'intervention de la *sensibilité* et conduisent à un goût raffiné, les goûts liés aux trois derniers sens (odorat, toucher, goût stricto sensu) sont considérés par Kant comme découlant de l'intervention de la *sensualité*, qui est censée les faire échapper au raffinement propre au goût de réflexion. Ils sont fortement subjectifs, voire idiosyncrasiques de sorte qu'il est difficile d'envisager une solution permettant de réconcilier le subjectivisme des goûts avec l'idée d'un goût commun, d'imaginer un processus d'objectivation et d'universalisation, à la différence de ce que fait Kant pour le beau.¹⁸

La distinction kantienne a donc pour but essentiel de permettre de résoudre la question de l'existence et de la formation d'un goût universel. Elle permet de limiter en effet l'interrogation au goût de réflexion et, en rationalisant ce dernier - ce qui ne serait pas possible pour le goût de l'agréable -, elle permet d'imaginer un processus inter-subjectif de communion autour d'un goût universel. Le prix à payer est cependant lourd puisqu'il aboutit à limiter, de fait, la théorie du goût à la théorie du goût artistique, tous les goûts de l'agréable étant renvoyés à la pure subjectivité et inexpliqués, nous laissant finalement dans une position pas très éloignée du fameux *De gustibus non est disputandum*.

Nous avons vu que l'appréciation de l'agréable peut demander un jugement complexe et ne se résume généralement pas au simple enregistrement d'une sensation, ce qui conduit à abandonner la distinction kantienne entre goût de réflexion et goût de l'agréable, à partir de la nature des objets considérés. Elle le doit d'autant plus que cette différence de 'nature' n'a rien de 'naturel'. La valorisation kantienne du bien artistique comme bien supérieur impliquant un 'véritable' jugement et la dévalorisation du bien gourmand ou confortable comme bien inférieur n'impliquant qu'un 'ersatz' de jugement, est profondément culturelle.

Pour autant, les conditions de formation des goûts artistiques et des goûts hédoniques, ou d'évaluation des caractéristiques hédoniques et artistiques de biens les mêlant, ne sont pas strictement identiques dans la plupart des contextes. D'abord parce que le goût artistique est reconnu et débattu depuis beaucoup plus longtemps que le goût proprement hédonique, longtemps nié. Ensuite, parce que le goût esthétique renvoie d'abord à la contemplation intellectuelle, même si celle-ci se fait sur la base de la sensibilité et du sentiment. Dans l'opposition corps - esprit, typique de la culture occidentale, il reste du côté de l'esprit alors que le goût hédonique, assimilé au sensuel, reste avant tout du côté du corps. Rejeter la dichotomie kantienne entre goût de réflexion et goût de l'agréable n'implique pas que tous les goûts se forment selon les mêmes processus.

Kant soulevait donc une question réelle, celle de la complexité différenciée des jugements de goût. On peut penser que juger des oeuvres de Léonard de Vinci n'est pas aussi simple que de juger des goûts respectifs du Coca et du Pepsi Cola ou de définir ma préférence

¹⁸ La dissociation entre les goûts nobles et intellectuels d'un côté, les goûts sensuels et vulgaires de l'autre, conduit précisément Voltaire à opposer les jugements de goût qui se manifestent dans les deux cas : « On dit qu'il ne faut point disputer des goûts ; et on a raison, quand il n'est question que du goût sensuel, de la répugnance qu'on a pour une certaine nourriture, de la préférence qu'on donne à une autre : on n'en dispute point, parce qu'on ne peut corriger un défaut d'organes. Il n'en est pas de même dans les arts : comme ils ont des beautés réelles, il y a un bon goût qui les discerne, et un mauvais goût qui les ignore ; et on corrige souvent le défaut d'esprit qui donne un goût de travers Le goût est arbitraire dans plusieurs choses, comme dans les étoffes, dans les parures, dans les équipages, dans ce qui n'est pas au rang des beaux-arts, alors il mérite plutôt le nom de fantaisie : c'est la fantaisie plutôt que le goût qui produit tant de modes nouvelles. », Voltaire (1764), op. cit., article Goût, section 1.

de goût entre café ristretto, 'normal' ou long. Cependant, si, chez Kant, le goût artistique est plus complexe que le goût hédonique, laissé au sensuel, c'est aussi parce que le jugement de goût esthétique est rapporté, implicitement, à l'amateur éclairé, typique du bourgeois connaisseur de la fin du XVIII^e siècle. Dans nos sociétés de culture de masse il n'est pas évident que le jugement de goût artistique soit, toujours et pour tous, le fait d'un processus plus complexe et plus développé que tel ou tel jugement de goût sensuel. Nous pouvons être plus exigeants en matière d'évaluation des qualités des prestations gastronomiques qu'en matière d'évaluation des qualités des performances artistiques de tel ou tel artiste contemporain. Nous pouvons considérer que les graffiti urbains ne méritent pas de considération approfondie alors que les recettes de nos grands-mères en méritent.

La constatation selon laquelle le cerveau est au cœur de la perception comme il est au cœur du jugement de réflexion détruit la pertinence de la dichotomie kantienne, fondée sur la substance physique des biens, mais peut ouvrir sur des distinctions entre processus de réflexion plus ou moins complexes, plus ou moins élaborés, plus ou moins rapides, plus ou moins cohérents, plus ou moins rationnels, recourant éventuellement à des procédures différentes au sein d'un continuum. Des *procédures de jugement de goût* qui différeraient et que nous pourrions éventuellement combiner en proportions variables, tout en les spécifiant selon les contextes, les déterminants culturels et les spécificités individuelles (le degré d'intéressement des individus, leur personnalité, leurs patrimoines culturels et de goûts, etc.), dans un cadre théorique s'inspirant de l'approche de Herbert Simon des formes de rationalité et des procédures de décision. Tous les goûts de l'agréable ne supposent pas une intervention aussi forte de la raison, de la réflexion ou de la mémoire que dans le cas de la madeleine de Proust. De même que tous les goûts de réflexion, en matière artistique, n'impliquent pas le même type de complexité. Le jugement de goût peut même apparaître comme un 'bricolage' individuel entre des recours à la raison, à l'émotion, à la mémoire, à l'avis des autres, à celui des experts, à la tradition, etc. Exactement comme, en matière de jugement judiciaire, peuvent varier les procédures utilisées par les magistrats, de procédures ultra-simplifiées, rapides voire expéditives, n'examinant que les points saillants des affaires, à des procédures complexes et longues, confrontant des argumentations différentes.

En outre, si le rôle de l'émotion doit être revalorisé il convient également d'élargir le jugement de goût au-delà du seul sentiment en direction d'une intégration d'éléments de réflexion approfondie dépassant la seule donnée du sentiment. C'est le cas pour le jugement artistique quand le jugement sur le beau ne se limite pas à l'enregistrement d'un sentiment, a fortiori quand le goût s'élargit au-delà du beau. Le jugement de Pierre Rosenberg sur Poussin fait évidemment appel à l'émotion, sans quoi il n'aurait pas consacré des dizaines d'années de sa vie à l'étude de ses œuvres, mais fait en même temps appel à l'ensemble des connaissances qu'il a accumulées tout au long de ce travail et qui ont pu modifier son jugement au cours de cette période, et, en outre, résulte d'un raisonnement argumenté, pesant les différentes qualités ou défauts d'une œuvre, les mettant en rapport avec le contexte pictural et artistique de la période, avec l'histoire de l'art qui la précède, etc. C'est ce qui fait que je puis passer une heure devant un tableau et qu'un critique d'art pourra y consacrer un livre entier. Nous sommes très loin de l'immédiateté du sentiment qui constituerait un verdict émanant d'un jugement de goût réduit à sa plus simple expression et nous ne pouvons ignorer l'apprentissage du goût auquel les individus, consciemment ou inconsciemment, se livrent, qu'il s'agisse du goût des vins ou du goût pour les œuvres contemporaines.

De plus les jugements ne se déroulent pas dans le ciel éthéré mais au milieu des influences sociales et des stratégies des offreurs qui visent à influencer ces jugements pour diriger les demandes des consommateurs vers leurs produits. Stratégies qui, par exemple,

peuvent accroître le poids de la composante émotionnelle dans le jugement en tentant de séduire les consommateurs et en faisant appel à leurs émotions ou à leurs passions (les addictions, ...). Inversement, il faut tenir compte des effets de la rationalisation qui portent plus particulièrement sur les corps, éléments qui participent étroitement du processus de jugement de goût issu du libre jeu entre entendement et sensibilité. La rationalisation occidentale ne s'est pas seulement traduite par un développement des connaissances scientifiques ou du recours au raisonnement dans la vie courante mais aussi par une maîtrise approfondie des corps, des émotions, des sensations (on peut encore penser à la forme disciplinaire de la rationalisation qu'étudie Foucault), qui modifie les conditions du jugement de goût, comme Huizinga ou Elias cherchaient à en rendre compte en distinguant les temps modernes d'un Moyen Age surchargé d'émotions.

3.3 Une conception dialectique et systémiste du couple sensibilité - entendement

Les résultats récents apportés par les neuro-sciences tendent à montrer que la relation raison-sensibilité, entendement-sensations est plus étroite encore que ne le pensait Kant et constitue bien une véritable relation *dialectique*, empêchant de distinguer une étape, première, de la sensation et une étape, seconde, de l'interprétation comme l'imaginait sans doute ce dernier :

- D'un côté, les sens, à la différence de ce que ferait un appareil-photo ou un dictaphone, ne livrent pas à la pensée des résultats tous faits que ce dernier se mettrait à interpréter ou à utiliser pour l'action. Le cerveau et la pensée sont présents dès le début des processus de perception et cognition, et, selon V.S. Ramachandran (2012) une partie de ce que nous voyons, entendons, touchons, sentons, goûtons, est imaginé (nous ne voyons jamais la face cachée du dé mais cela ne nous empêche pas de "voir" un cube et non un polyèdre à trois, quatre ou cinq faces).
- De l'autre, si l'on suit A. Damasio (1994, 2002) la pensée a besoin d'un ancrage corporel qui la relie aux sensations et à leurs effets en termes d'émotions.

Pour évaluer la portée de ces critiques nous précisons les limites de l'analyse kantienne (3.3.1) et envisagerons les moyens de les dépasser (3.3.2).

3.3.1 Les limites de l'analyse kantienne

Par rapport à ces propositions, il convient d'appréhender précisément l'analyse kantienne de la sensibilité. Elle se caractérise, pour nous, par deux propositions différentes, qui s'articulent autour d'un postulat central, celui du libre arbitre de l'homme :

- 1 L'apologie de la sensibilité. Kant ne méprise pas la sensibilité et prend, au contraire, le contre-pied de la tradition idéaliste, héritée de Platon, selon laquelle les sens sont trompeurs comme en témoignent différents passages de l'Anthropologie d'un point de vue pragmatique consacrés à l'Apologie de la sensibilité (Kant, 1863, § 8 à 11), cités en note.¹⁹

¹⁹ "Le respect de tout le monde est pour l'entendement, comme l'indique déjà la dénomination de faculté supérieure de connaître qu'on lui donne.[...] Mais la sensibilité a mauvais renom. On en dit beaucoup de mal ; par exemple : 1° qu'elle jette dans la confusion la faculté représentative ; 2° qu'elle parle haut et d'un ton impérieux, tandis qu'elle ne devrait être que la servante de l'entendement, loin de s'opiniâtrer et de se raidir ; 3° qu'elle va même jusqu'à tromper, et qu'avec elle on ne peut être trop sur ses gardes [...] Ce qu'il y a de passif dans la sensibilité, et dont nous ne pouvons cependant pas nous défaire, est la cause de tout le mal qu'on en débite. La perfection interne de l'homme consiste en ce qu'il tient en son pouvoir l'usage de toutes ses facultés, et qu'il peut le soumettre à son libre arbitre. Mais il est nécessaire à cet effet que l'entendement domine la

- 2 Certes Kant insiste dans de nombreux textes sur la relation hiérarchique entendement - sensibilité en faisant clairement de la sensibilité une faculté passive, réceptive, et de l'entendement, guidé par la raison, une faculté active,²⁰ mais c'est dans le cadre de la critique de la raison pure et pas dans celui de la critique du jugement de goût. La justification qu'il en donne dans l'Apologie de la sensibilité, pré-citée, en atteste
- 3 Le postulat de la domination du libre arbitre. Incontestablement Kant soumet les données de la sensibilité au travail de l'entendement pour conduire à un jugement. Le libre arbitre de l'homme lui permet de faire travailler son entendement pour aboutir à une connaissance empirique et fonder un jugement. L'homme a ainsi, pour Kant, les moyens et la liberté de juger selon les principes de la raison. En revanche, un jugement confus est possible, non par suite d'une tromperie des sens, mais par la négligence de l'homme qui s'écarte des principes de la raison (quand "l'entendement oublie donc ses devoirs"). La contrepartie de la proposition selon laquelle l'homme peut guider son jugement sur la raison (puisque'il est libre), auquel cas le jugement est rationnel, est que l'homme, toujours parce qu'il est libre, peut écarter les principes de la raison et juger 'témérement'.

3.3.2 Le dépassement des limites kantienne

sensibilité (qui est peuple en soi parce qu'elle ne pense pas) sans toutefois l'affaiblir, attendu que sans elle il n'y aurait aucune matière susceptible d'être travaillée et mise à la disposition de l'entendement régulateur.

Les sens n'obscurcissent pas. On ne peut pas dire de celui qui a saisi d'ensemble, il est vrai, une diversité donnée, mais qui ne l'a pas encore mise en ordre, qu'il l'obscurcit. Les perceptions des sens (représentations empiriques avec conscience) ne méritent pas d'autre nom que celui de phénomènes internes. L'entendement, qui intervient et qui soumet ces phénomènes à une règle de la pensée (qui introduit l'ordre dans la diversité), les convertit dès lors en une connaissance empirique, c'est-à-dire en expérience. L'entendement oublie donc ses devoirs lorsqu'il juge témérement, sans avoir auparavant coordonné les représentations sensibles suivant des notions, et qu'il se plaint ensuite de leur confusion, comme si c'était la faute de la nature originellement sensible de l'homme (idem). Les représentations sensibles précèdent sans contredit celles de l'entendement, et se présentent en masse. Mais l'avantage qu'on en retire est d'autant plus grand, si l'entendement intervient avec sa mise en ordre et sa forme intellectuelle, et si, par exemple, il fournit pour la notion des expressions fécondes, pour le sentiment des expressions fortes, et pour la détermination de la volonté des représentations intéressantes. La richesse que l'entendement retire d'un seul coup (en masse) des productions de l'esprit dans l'éloquence et la poésie, le porte souvent, il est vrai, à la confusion, lorsqu'il doit éclaircir et décomposer tous les actes de la réflexion qu'il opère réellement alors, quoique obscurément ; mais ce n'est point la faute de la sensibilité; elle a plutôt rendu à l'entendement un véritable service en lui fournissant une riche matière, sans laquelle les notions abstraites de l'entendement ne sont souvent qu'une misère brillante [...] Les sentiments ne commandent pas à l'entendement. Ils s'offrent plutôt à lui pour le servir. [...] Les sens ne trompent pas. Cette proposition est la négative du reproche le plus grave, mais aussi, lorsqu'il est mûrement réfléchi, le plus mal fondé qui soit adressé aux sens; et cela, non parce qu'ils jugent toujours juste, mais parce qu'ils ne jugent pas du tout. Ce qui fait constamment retomber l'erreur à la charge de l'entendement. Cependant, l'apparence sensible (species, apparentia), aboutit toujours à l'entendement, non sans doute pour le justifier, mais cependant pour l'excuser. C'est pourquoi l'homme est souvent dans le cas de regarder le subjectif de son mode de représentation comme objectif (la tour carrée dont le lointain ne lui permet pas de percevoir les angles, comme une tour ronde [...] et, par conséquent, de prendre un phénomène pour une expérience. Mais s'il tombe ainsi dans l'erreur, c'est la faute de l'entendement, ce n'est pas celle des sens. ", Kant, 1863, § 8 à 11.

²⁰ Dans un passage souvent cité de la Métaphysique des mœurs (1795, p. 780) il écrit : "Il suffit, ce semble, dans une Introduction, de remarquer qu'il y a deux sources de la connaissance humaine, qui viennent peut-être d'une racine commune, mais inconnue de nous, à savoir la sensibilité et l'entendement, la première par laquelle les objets nous sont donnés, la seconde par laquelle ils sont pensés. La sensibilité appartient à la philosophie transcendantale, en tant qu'elle contient des représentations a priori, qui constituent la condition sous laquelle les objets nous sont donnés. La théorie transcendantale de la sensibilité doit former la première partie de la science élémentaire, puisque les conditions sous lesquelles seules les objets de la connaissance sont donnés, précèdent nécessairement celles sous lesquelles ils sont pensés."

La conceptualisation kantienne du jugement de goût est certainement contradictoire avec l'argumentation de Bergson, examinée précédemment. L'est-elle avec les enseignements des sciences cognitives modernes ?

Kant n'est sans doute pas conscient de la complexité des sensations et donc de la perception soulignée par l'étude moderne de la neuro-computation, tout en soulignant l'unité qu'elle demande entre sensibilité et entendement. De ce point de vue son insistance sur le rôle des catégories de l'entendement comme moyen d'ordonner et de donner sens à des sensations issues de stimuli externes plaide en sa faveur. Nous avons vu qu'il admet la possibilité de jugements 'téméraires' échappant à la raison parce que celle-ci n'est pas suffisamment mobilisée par l'être pensant. En tout état de cause, quand la raison joue son rôle, guide l'entendement, elle n'élimine pas les émotions et l'on peut parfaitement envisager que la première échoue à organiser rationnellement les sensations sous l'effet d'émotions (phénomènes passagers assimilés à une ivresse) ou de passions (phénomènes enracinés assimilés à des maladies) qui peuvent perturber le travail de pensée²¹.

Quant à la critique de Straus, elle conduit plutôt à chercher à compléter l'analyse kantienne par la prise en compte du sentir, de la dimension pathique du sensible, à côté de celle de sa dimension cognitive, qu'à rompre avec son analyse. Comme nous l'avons vu Kant intègre bien la dimension pathique dans la spécificité de l'appréhension sensible du monde même s'il s'intéresse, par la suite, davantage à la dimension cognitive qu'à la dimension pathique, mais cela pour établir un jugement de goût et non un jugement de connaissance. Kant nous permet donc de nous appuyer sur les résultats récents des approches en termes d'émotions.

Ainsi, l'idée selon laquelle le 'tournant émotionnel' remettrait en cause l'ensemble de l'approche kantienne parce que celle-ci sous-estimerait le rôle des émotions nous paraît excessive. Certes, Kant, parce qu'il fait de l'homme l'origine du verdict issu de son jugement de goût, en tranchant avec les visions qui le faisaient découler de la révélation ou de l'observation d'un ordre naturel, insiste principalement sur la possibilité d'un goût raisonné et donc sur le pouvoir de l'homme quand les sciences contemporaines, après plus d'un siècle de domination du rationalisme, insistent sur les limites de la raison. Cependant, quand elles traitent de ces limites, elles tendent à mettre sur le même plan émotions et raison ; les limites de la raison sont en même temps les forces des émotions. *A contrario* Kant met en exergue la raison ; ce sont, *in fine*, les limites, par l'homme libre, de l'appel à la raison qui permettent aux émotions de s'imposer et de conduire à un jugement 'téméraire'. Et c'est cet appel incomplet à la raison qui permet aux émotions de produire un jugement téméraire au lieu d'un jugement pleinement rationnel. Il resterait à s'interroger - ce qui est hors de notre propos - sur la portée de la différence et sur la pertinence de chacune des deux conceptions. Doit-on maintenir un parallélisme entre émotions et raison, chacune pouvant avoir une force plus ou moins grande, ou considérer que ce sont en fin de compte les choix de l'individu en termes de recours à la raison humaine qui sont déterminants ? Quelle est la part du déterminisme des contextes et celle de la liberté de l'homme ?

Pour autant, il est possible de pousser à son terme logique (ce que ne fait pas nécessairement Kant lui-même) l'approche kantienne de la dialectique entre entendement et sensibilité, dialectique qui implique une influence réciproque, la sensibilité nourrissant et conditionnant le raisonnement, l'entendement nourrissant et conditionnant la sensibilité, tout

²¹ "l'émotion ne porte qu'une atteinte momentanée à la liberté et à l'empire de soi" (Kant, *Didactique anthropologique*, § 81), "la passion est une inclination que la raison ne peut pas maîtriser ou n'y parvient qu'avec peine" (Kant, *Didactique anthropologique*, § 74).

en soulignant, comme nous l'avons fait dans le point précédent, la possibilité de formes différenciées de jugement de goût, formes dans lesquelles le 'libre-arbitre' recourt de façon plus ou moins rigoureuse à l'application des principes de la raison.

4 En conclusion : dépasser la théorie kantienne pour faire fructifier l'approche kantienne

La théorie kantienne du goût souffre de diverses limites, en particulier pour expliquer le goût contemporain. Nous en avons étudié certaines, liées au traitement de la sensibilité et de ses affects. Nous avons estimé possible de les dépasser tout en conservant le cœur du travail de Kant sur le goût, son *approche* de celui-ci comme relation sujet-objet et conséquence d'un jugement spécifique. Et cela pour aller vers une analyse de la dimension économique du goût contemporain.

L'approche kantienne constitue un dépassement radical des débats qui ont agité le monde du goût aux XVII^e et XVIII^e siècles. En fondant le goût sur une définition comme relation sujet(s) - objet(s) elle dépasse le mauvais débat entre explications objectivistes et explications subjectivistes. Elle a en même temps une valeur heuristique considérable en permettant de penser des goûts différents et des modalités différentes de formation des goûts selon les modifications qui affectent tant les sujets que les objets et que leurs relations ; *théorie du goût* elle ouvre ainsi la possibilité d'une *théorie des goûts*, goûts anciens et goûts modernes mais aussi goûts formés, à une époque donnée, dans des contextes différents, tenant compte des spécificités socio-économiques des sujets (marchands ou non, consommateurs ou producteurs, insérés dans des groupes sociaux ou des cultures déterminées, etc.), des objets (domestiques, marchands, capitalistes, etc., créatifs, matériels ou immatériels, etc.) et de leurs relations (marchandes ou non, institutionnalisées de telle ou telle façon, etc.).

En déduisant de la conceptualisation du goût comme relation sujet - objet l'énonciation d'un goût comme verdict résultant d'un jugement spécifique, le jugement de goût, l'approche kantienne permet d'entrer dans les processus de formation des goûts au lieu d'en faire soit un ensemble de goûts innés, plus ou moins tombés du ciel, soit la conséquence directe d'une norme sociale, déterminée par le pouvoir, le capital, ou la société.²²

En donnant un rôle central à la projection de l'être humain sur le monde mais en concevant cet être comme un être socialisé, agissant comme un 'individu mondain' au milieu d'autres individus et en relation avec eux, elle permet d'intégrer à l'analyse la dimension sociale de la formation des goûts. Elle permet en outre de dégager les enjeux de la formation de ces goûts et, notamment, de porter le regard vers ses enjeux économiques.

L'approche kantienne du goût débouche sur l'idée d'un goût raisonnable, entendu comme *goût d'un individu raisonnant*, l'individu moderne, émanant d'un jugement de goût guidé par la

²² La définition du goût comme relation sujet - objet invalide la prétention de l'économie de la qualité à constituer une théorie du goût. Dans l'appréciation de tel modèle d'automobile la fiabilité de son moteur est un élément objectif que le consommateur prendra en considération, mais sa valeur est liée à des éléments subjectifs qui concernent l'aménité que le sujet confère à la possession ou à l'usage d'une automobile (jusqu'à son rachat en 2008, Jaguar était accompagné d'une réputation de faible fiabilité mécanique de ses modèles, réputation qui n'empêchait pas sa clientèle de rester fidèle à une marque mythique et à son image de luxe éternel). Aujourd'hui, une analyse économique du goût kantienne affirme que le goût n'est ni dans la marchandise ni dans le consommateur mais dans la relation entre consommateur et marchandise.

raison, ce qui constitue évidemment une proposition particulièrement forte dans les débats menés au XVII^e et au XVIII^e siècles, mais explique aussi la concentration de critiques qui s'abattent sur celle-ci.

Par rapport au goût ancien, le goût moderne apparaît en effet à ses premiers analystes, et à Kant en particulier, comme *raisonnable* (c'est-à-dire guidé par la raison) en ce qu'il ne découle ni de l'instabilité des passions, des émotions, de l'affectif, ni de l'observation aveugle de la tradition et se distingue ainsi du goût surfait de l'aristocratie qui, sans discernement, suit des modes et vit dans l'artifice et le superficiel. La rationalité du goût tel que Kant le conceptualise découle de cinq propositions principales :

1. *le goût résulte d'un jugement et non d'une simple inclination*, un véritable jugement qui combine différents arguments pour fonder une appréciation, formuler un verdict,
2. *ce jugement a des règles, des caractéristiques et une logique qui le différencient des jugements de connaissance ou des jugements moraux* et prennent donc en compte la spécificité du domaine sur lequel il porte,
3. *le jugement de goût qui concerne l'esthétique repose sur la dialectique entre sensibilité et entendement, sous le contrôle de la raison*, celle-ci encadrant le raisonnement selon les principes de la logique,
4. *le jugement de goût est un jugement communicable*, dans le cadre des relations interpersonnelles, est donc formalisé pour pouvoir donner lieu à débats, discussions, apprentissages et peut évoluer sous l'influence de ces facteurs,
5. *le jugement de goût exprime explicitement une projection du regard de l'homme sur le monde* au lieu de se référer à des compétences innées, à l'obéissance à des normes religieuses, morales ou politiques, ou au respect d'une tradition ; c'est un goût défini par l'individu (socialisé et personnalisé) concerné et qui en assume les conséquences en termes de choix et de conduites de vie.

Kant aboutit alors à un résultat *fondamental* dans l'histoire des débats sur le beau puis sur le goût en établissant la possibilité d'un goût, c'est-à-dire d'un verdict émanant d'un jugement non scientifique, subjectif, marqué par la sensibilité, mais néanmoins rationnel, non au sens de la rationalité instrumentale, mais au sens où il est guidé par la raison et ses principes. De ce fait, le goût moderne se forme en faisant appel à la critique, à l'argumentation, à l'expérience, ne se contente pas des apparences ou de l'observation de normes pré-établies, qu'il peut au contraire remettre en cause (il suffit de penser à l'évolution des 'goûts' pour le tabac). Comme l'a écrit Cassirer (1990) la raison « est bien moins une possession qu'une forme déterminée d'acquisition [...] Cet acte qui consiste à s'assurer de la vérité est le germe et la condition indispensable de toute certitude véritable²³ ». Cela signifie aussi qu'il évolue en fonction des résultats issus du monde de la connaissance (la recherche médicale fournit de nouveaux résultats en matière d'effets du tabac) et du monde de la morale (l'observation des effets sociaux de certains comportements), mondes marqués eux aussi par le processus de rationalisation. La rationalisation cognitive conduit à accroître la recherche de cohérence et de crédibilité des goûts, leur adéquation avec les valeurs socialement dominantes et rejoint la rationalisation axiologique.

Le jugement de goût traduit ainsi la progression de la réflexivité de l'action subjective, qui apparaît explicitement quand l'individu structure ses goûts, par exemple en définissant des méta-goûts ou des préférences lexicographiques, ou encore en s'efforçant de modifier volontairement ses goûts pour les aligner sur des goûts jugés 'supérieurs'. La rationalité du goût moderne le rend compréhensible, communicable ; il a un sens pour les goûteurs, réels et

²³ cité par Paul, 1995, p. 85.

potentiels. Il se définit par la fourniture d'un plaisir, qui peut concerner les autres individus. Le goût est alors fondé, on peut le justifier, en débattre. Pour autant le goût n'appartient pas à la forme particulière de rationalité qu'est la rationalité scientifique et, notamment, à son principe d'élimination des dimensions subjectives, particulièrement de l'émotion et de la sensibilité, au profit de la rigueur objective du raisonnement.

Pour Kant, la raison ne fonctionne pas dans le domaine du goût comme dans le domaine de la connaissance, et le vocabulaire kantien exprime le refus d'identifier purement et simplement le jugement de goût à un jugement rationnel : Kant parle de *raison pure* et de *raison pratique* pour désigner les deux premiers grands domaines de sa philosophie mais pas, comme on aurait pu s'y attendre, de '*raison esthétique*' pour le troisième grand domaine. Au demeurant nous avons insisté sur le jeu qu'il établit entre entendement et sensibilité : les sensations ne peuvent communiquer à l'homme du sens qu'à condition d'être reçues et interprétées par le cerveau, en fonction d'expériences antérieures et de ce que Kant nommera les catégories de l'entendement, mais, inversement, elles contribuent à développer les capacités interprétatives de cet entendement.

Il faut également se souvenir de ce que Kant présente son analyse comme un dépassement critique de l'approche de Baumgarten parce que celle-ci donnerait trop de poids à la rationalité et à l'objectivité. Baumgarten prétend en effet créer une *science* du beau, l'esthétique. Ce qui est impossible : "Les Allemands sont les seuls qui se servent aujourd'hui du mot Esthétique pour désigner ce que d'autres appellent critique du goût... Cette dénomination a pour fondement une espérance déçue qu'eut l'excellent analyste Baumgarten de soumettre le jugement critique du beau à des principes rationnels et d'y élever les règles à la dignité d'une science. Mais cet effort est vain. En effet, ces règles ou critères sont purement empiriques en leurs principales sources et par conséquent ne sauraient jamais servir de lois a priori déterminées propres à diriger le goût dans ses jugements ; c'est bien plutôt le goût qui constitue la véritable pierre de touche de l'exactitude des règles" (cité par Lichtenstein, 2014, p. 52). En établissant la spécificité du jugement de goût, qui ne peut être rabattu sur un jugement moral ni sur un jugement de connaissance, Kant est le premier à donner un statut d'autonomie à l'appréhension sensible du monde, conçue comme différente de son appréhension cognitive ou de son appréhension morale. En outre, comme le souligne très justement C. Talon (1999),²⁴ cette appréhension sensible du monde est reliée au plaisir, donc à un affect, qu'il s'agisse d'un plaisir artistique, comme dans le cas des jugements de réflexion, ou sensuel, comme dans le cas des jugements portant sur l'agréable.

Invoquer par exemple le fait que l'œuvre respecte les règles ou les principes de l'art ne conduit pas pour autant le spectateur à aligner son goût sur la norme invoquée.²⁵ Kant s'oppose ainsi à toute une partie de la théorie de l'art développée par le classicisme français selon lequel le plaisir ressenti par les spectateurs vient de leur connaissance des règles de l'art

²⁴ Pour des développements critiques sur l'esthétique contemporaine on se référera avec bonheur à son article, Talon, 1999.

²⁵ "une preuve a priori s'énonçant selon des règles établies peut encore moins déterminer le jugement sur la beauté. Si quelqu'un me lit son poème ou m'amène à un spectacle qui, en fin de compte, ne va pas convenir à mon goût, il pourra bien citer Batteux ou Lessing, voire des critiques du goût encore plus anciens et encore plus célèbres, et toutes les règles établies par eux, pour prouver que son poème est beau ; il se peut même que certains passages qui justement me déplaisent s'accordent de manière parfaite avec des règles de la beauté (telles qu'elles ont été fournies par ces auteurs et sont universellement reconnues) : je me bouche les oreilles, je ne puis entendre ni raisons ni raisonnements, et je préférerais considérer que ces règles des critiques sont fausses, ou du moins que ce n'est pas ici le lieu de leur application, plutôt que de devoir laisser déterminer mon jugement par des arguments démonstratifs a priori, puisqu'il doit s'agir d'un jugement du goût et non pas d'un jugement de l'entendement ou de la raison", Kant, 1995, p. 268-269.

et de leur capacité à apprécier le travail de l'artiste qui les a respectées, voire a réussi à résoudre un problème pictural.²⁶ Ce faisant il traduit le changement institutionnel qui marque le fonctionnement de l'art, au XVIII^e, l'art n'étant plus apprécié dans le cercle relativement fermé de ses producteurs et de ses commanditaires mais devenant production à destination d'un public élargi, voire d'un marché, comme le manifestent l'extension des Salons.

Admettre la dimension rationnelle du jugement de goût, dans le cadre d'un rationalisme ouvert, n'implique donc pas d'ignorer le rôle de la sensibilité, de l'imagination, de nier qu'elles puissent constituer des moyens de connaissance permettant d'aller au-delà de la connaissance rationnelle,²⁷ de refuser la subjectivité et le relativisme des goûts (Becq, 1994).

Enfin, conserver l'approche kantienne, au-delà de l'abandon critique de certaines de ses analyses, est possible parce qu'elle s'inscrit dans une démarche critique fondée sur le recours à la raison et donc capable de s'auto-critiquer et de s'auto-dépasser. Et déjà consciente de certaines de ses propres limites comme celles que représente l'existence de catégories *a priori*, nécessaires pour que nous puissions nous représenter le monde et en donner une lecture cohérente, mais qui nous empêchent de penser d'autres catégories, par exemple celles d'infinité ou d'éternité, ou de répondre à certaines questions comme celles de l'existence de Dieu ou des petits hommes verts. Si l'épistémè de l'homme le proclame comme origine de la connaissance et substitue sa pensée créatrice à la révélation, Kant réaffirme de son côté les limites de ce pouvoir de connaissance de l'homme, qui en fait peut-être un substitut de Dieu mais pas un équivalent. Il échappe ainsi à la critique par Wittgenstein et par Foucault des approches substantialistes : le goût n'est pas une réalité empirique éternelle qu'il suffirait de reconnaître pour la conceptualiser mais une construction culturelle produit de la pensée dans un contexte déterminé et dont la validité repose sur la reproduction de ce contexte.

Bibliographie directement utilisée

- Aimar T. 2016 La neuroéconomie : quelques éclairages sur un nouveau genre disciplinaire, *L'Actualité économique*, 92 (1-2), p.435-458, <https://doi.org/10.7202/1039884ar>
- Allison H.E. 2001 *Kant's Theory of Taste, A Reading of the Critique of Aesthetic Judgment*. Cambridge University Press.
- Ansermet F. et P. Magistretti 2004 *À chacun son cerveau. Plasticité neuronale et inconscient*. Paris, Odile Jacob.
- Ansermet F. et P. Magistretti 2010 *La Science du plaisir*. Paris, Odile Jacob.
- Batteux C. 1747 *Les Beaux-Arts réduits à un même principe*. Edition originale, Paris : Durand, libraire. source : [gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France](http://gallica.bnf.fr/Bibliothèque_Nationale_de_France), ou [http://fr.wikisource.org/wiki/Les_beaux-arts_r%C3%A9duits_%C3%A0_un_m%C3%Aame_principe_\(moderne\)](http://fr.wikisource.org/wiki/Les_beaux-arts_r%C3%A9duits_%C3%A0_un_m%C3%Aame_principe_(moderne)).
- Baumgarten A.G. 1750, 1988 *Aesthetica, Esthétique*, vol. I, trad. fr. J.-Y. Pranchère, L'Herne.
- Baumgarten A.G. 1735, 1988 *Meditationes philosophicae de nonnullis ad poema pertinentibus*, Halae Magdeburgicae ; tr. fr. J.-Y. Pranchère, publié sous le titre *Méditations philosophiques sur quelques sujets se rapportant à l'essence du poème et de la Métaphysique*, dans *Esthétique*, L'Herne, 1988.
- Bayer R. 1941 L'esthétique de Bergson, *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, T. 131, n°3-8, Mars-Août 1941, p. 244-318, revue publiée par les PUF.

²⁶ Ce faisant il s'oppose aussi au fondement platonicien de cette conception, illustrée par Platon à l'aide de la fiction selon laquelle chacun, ayant vécu préalablement dans le monde des Idées, est heureux de les retrouver dans la réalité, notamment artistique.

²⁷ Cassirer (1995), s'inspirant explicitement de Kant et de la philosophie des Lumières, développe-t-il une théorie de l'art comme mode de connaissance alternatif à la conceptualisation : « l'art est un processus d'objectivation intuitif ou contemplatif... le langage et la science sont des objectivations conceptuelles... l'art nous apprend à voir les choses et non à simplement les conceptualiser ou les utiliser », (Cassirer, 1995, p. 165).

- Becker G. 1976 *The economic approach to human behavior*, Chicago, Chicago University Press.
- Becker G. 1996 *Accounting for tastes*, Cambridge : Harvard University Press
- Becq A. 1994 *Genèse de l'esthétique française moderne, 1680-1814*. Albin Michel, collection Bibliothèque de l'évolution de l'humanité.
- Benjamin W. 1939 *L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Version de 1939. Suivie d'un dossier par L. Dousson et d'un commentaire de S. L. Boulbina. Folio plus Philosophie Gallimard 2008.
- Bergengruen M. 2001 L'esthétique de l'illusion. Sur le rapport entre le goût, la morale et la signification dans la Critique de la faculté de juger, *Revue germanique internationale*, 16 | 2001, 147-163.
- Bergson H. 1907 *L'évolution créatrice*. F. Alcan
- Berthoz A. 2003 *La décision*, Odile Jacob, Paris.
- Berthoz A., 1996, Neural basis of decision in perception and in the control of movement, in *Neurobiology of decision-making*, Damasio A.R., Damasio H. et Christen Y. (Eds), Springer, Berlin, pp. 83-100.
- Berthoz A. 1997 *Le sens du mouvement*. Paris: Odile Jacob.
- Bianchi M. 2003 A questioning economist : Tibor Scitovsky's attempt to bring joy into economics, *Journal of Economic Psychology*, vol. 24, Issue 3, June 2003, pp. 391-407.
- Boquet D. 2008 Introduction. La vergogne historique : éthique d'une émotion sociale, introduction au n° 31/2008, Histoire de la vergogne, de la revue *Rives méditerranéennes*.
- Boquet D. 2013 Le concept de communauté émotionnelle selon B.H. Rosenwein, Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre / BUCEMA, Hors série, n° 5, 2013, URL : <http://journals.openedition.org/cem/1235>.
- Boquet D. et P. Nagy 2011 Une histoire des émotions incarnées, *Médiévales* 61, automne 2011, pp. 5-24.
- Boquet D. et P. Nagy 2015 *Sensible Moyen Age. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Ed. du Seuil, coll. L'univers historique.
- Boquet D. et P. Nagy 2016 Une autre histoire des émotions, version française de "Una storia diversa delle emozioni", *Rivista storica italiana*, 128/2 (2016), pp. 481-520.
- Boudet J-P. 2005 Le bel automne de la culture médiévale (XIV^e-XV^e siècle), in Histoire culturelle de la France, sous la direction de M. Sot, J-P. Rioux et J-F. Sirinelli, I Le Moyen Age.
- Boudon R. 1999 La « rationalité axiologique » : une notion essentielle pour l'analyse des phénomènes normatifs. *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, n°1, printemps 1999, pp. 103-117.
- Bourgeois-Gironde S. 2009 Les émotions économiques. Réflexions sur les mécanismes d'adaptation cérébrale à l'environnement socio-économique, *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLVII, 2009, n° 144, p. 43-56.
- Brewer A. 2008 Adam Smith's stages of history, Discussion Paper No. 08/601, March 2008, Department of Economics, University of Bristol, 8 Woodland Road, Bristol BS8 1TN
- Caplan B. 2003 Stigler-Becker versus Myers-Briggs: Why preference-based explanations are scientifically meaningful and empirically important, *Journal of Economic Behavior and Organization*, 2003/3, pp. 391-405.
- Carleton A., Dietschi Q., Tuberosa J., Rösingh L. et I. Rodriguez 2017 Evolution of immune chemoreceptors into sensors of the outside world in *Proceedings of the National Academy of Sciences* 114 (28) :201704009 · June 2017 DOI: 10.1073/pnas.1704009114
- Carnevali B. 2013 L'esthétique sociale entre philosophie et sciences sociales, *Tracés*, 2013, Hors série, pp. 29-48.
- Carnevali B. 2016 Aisthesis et estime sociale. Simmel et la dimension esthétique de la reconnaissance. *Terrains/Théories*, 4/2016. DOI : 10.400/teth.686.
- Cassirer E. 1995 Langage et art II, in *Ecrits sur l'art*, Editions du cerf.
- Cassirer E. 1932 *Die Philosophie der Aufklärung*, Tübingen: Mohr, traduit de l'allemand et présenté par P. Quille sous le titre *La philosophie des Lumières*, 1966, Fayard.
- Cauquelin A. 1998 *Les théories de l'art*. PUF.
- Chamberlin E. 1933 *The theory of monopolistic competition*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Changeux J-P. 2008 *Du vrai, du beau, du bien. Une nouvelle approche neuronale*. Ed. Odile Jacob.
- Chartier R. 1993 Comment penser l'autocontrainte ?. In: *Communications*, 56, 1993. Le gouvernement du corps. pp. 41-49; doi : 10.3406/comm.1993.1847, http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1993_num_56_1_1847
- Chatelet F. 1992 *Une histoire de la raison, Entretiens avec Emile Noël*, Seuil.
- Cuin C-H. 2001 Emotions and rationalité dans la sociologie classique : les cas de Weber et Durkheim, *Revue européenne des sciences sociales*, XXXIX-120, 2001, p. 77-100, DOI : 10.400/ress/658
- Colliot-Thélène C. 1995 Rationalisation et désenchantement du monde : problèmes d'interprétation de la sociologie des religions de Max Weber, *Archives de sciences sociales des religions*, 1995, 89 (janvier-mars), pp. 61-81.
- Colliot-Thélène C. 2011 Retour sur les rationalités chez Max Weber, *Les Champs de Mars*, 2011/2, n° 22, p. 13-30.
- Cormann G. 2012 Emotions et réalité chez Sartre. Remarques à propos d'une anthropologie philosophique

- originale in *Bulletin d'analyse phénoménologique*, VIII 1, 2012 (Actes 5), p. 286-302.
- Cukier A. 2015 Martha Nussbaum, Les émotions démocratiques, Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?, in *Terrains/Théorie* [en ligne], 2/2015, mis en ligne le 23 octobre 2014, URL : <http://journals.openedition.org/teth/321>.
- Damasio A.R 1994 *L'erreur de Descartes*, Odile Jacob.
- Damasio A.R 2002 *Spinoza avait raison, joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Odile Jacob, Paris. Edition anglaise : Looking for Spinoza, Joy, Sorrow and the Feeling Brain, Harcourt Inc., NY.
- Damasio A.R., Damasio H. et Christen Y. (Eds), 1996, *Neurobiology of decision-making*, Springer, Berlin.
- Dassié V. et V. Valentin 2015 Recherches éprouvées : les sciences sociales mises à l'épreuve des émotions. *Influxus*, 5.
- Dekoninck R. 2003 De la raison à l'émotion. L'image comme langage dans la tradition chrétienne, in P-A. Deproost et B. Coulie (dir.), *Les langues pour parler en Europe. Dire l'unité à plusieurs voix*. coll. Structures et pouvoirs des imaginaires, L'Harmattan, p. 91-108.
- Delort R. 1982 *La vie au Moyen Age*, Points-Histoire, Le Seuil.
- Deluermoz Q., E. Fureix, H. Mazurel et M. Oualdi 2013 Ecrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse, *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 47, pp. 1-31.
- Dhar R. and K. Wertenbroch 2000 Consumer choice between hedonic and utilitarian goods. *Journal of marketing research*. Vol. XXXVII (February 2000), pp. 60-71.
- Durkheim E. 1893, 2007 De la division du travail social, Paris, Félix Alcan, 1893 ; réimpression Paris, PUF, 2007. Earl P.E. et S. Kemp 1998 *The Elgar Companion to Consumer Research and Economic Psychology*, Edward Elgar.
- Elias N. 1973 *La civilisation des mœurs*. Calmann-Lévy. édition Presses Pocket.
- Elias N. 1975 *La dynamique de l'Occident*. Calmann-Lévy. édition Presses Pocket.
- Elias N. 1987, 1991 *La société des individus*. Calmann-Lévy. édition Presses Pocket.
- Elias N. 2008 *La société de Cour*, Flammarion, coll. Champs Essais.
- Elster J. 1997 More than enough, Review of G.S. Becker Accounting for tastes, *The University of Chicago Law Review*, vol. 64, n°2, pp. 749-764.
- Elster J. 1998 Emotions and economic theory, *The Journal of Economic Literature*, vol. 36, n°1, mars 1998, pp. 47-74.
- Ferrarese E. 2010 *Emotions et politique chez Martha Nussbaum : la question du rapport à soi*, in Raison publique, n°13, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 123-138.
- Foucault M. 1966 *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris, Gallimard.
- Gallagher S. 2005 *How the body shapes the mind*, New York : Oxford University Press.
- Gherchanoc F. 2016 *Concours de beauté et beautés du corps en Grèce ancienne. Discours et pratiques*. Bordeaux, Ausonius.
- Gracyk T. 2016 "Hume's Aesthetics", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2016 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL = <https://plato.stanford.edu/archives/sum2016/entries/hume-aesthetics/>.
- Gronin J. 1991 *Emmanuel Kant. Avant/Après*. Collection «La Création de l'esprit». Paris, Criterion.
- Guerreau-Jalabert A. 2005 *Le temps des créations (XI^e-XIII^e siècle)* in M. Sot, J-P. Boudet, A. Guerreau-Jalabert, *Histoire culturelle de la France, I. Le Moyen Age*, sous la direction de J-P. Rioux et J-F. Sirinelli
- Hirschman E.C. and Holbrook M.B. 1982 Hedonic consumption: Emerging Concepts, Methods and Propositions, *Journal of Marketing*, 46, 3, pp. 92-101.
- Holbrook M.B. and Hirschman E.C. 1982 The Experiential Aspects of Consumption: Consumer Fantasies, Feelings, and Fun, *Journal of Consumer Research*, 9, 2, pp. 132-140.
- Hochschild A.R. 1983 *The managed heart. Commercialization of human feeling*. Berkeley University of California Press.
- Honneth A. 2000 La Lutte pour la reconnaissance, traduction française de l'édition allemande de 1992, Editions du Cerf, Paris.
- Horkheimer M. et T.W. Adorno 1974 *La dialectique de la raison*. Paris. Gallimard.
- Huizinga J. [1919], 1980, 2002 *L'automne du Moyen Age*, Paris, Payot. rééd. 2002.
- Hume D. 1739 *A Treatise on Human Nature*, published in 1739, The Clarendon Edition of the Works of David Hume, ed. By D.F. Norton and M.J. Norton, Oxford University Press, 2007. Traduction fr.
- Hume D. 1741 *Essays, moral, political, and literary*, published in 1742, édition révisée 1987, Indianapolis, Indiana: Liberty Classics. Part I, essay I , Of the delicacy of taste and passion, De la délicatesse du goût et des passions. Traduction et commentaire de G. Boss http://www.gboss.ca/hume_del/david_hume_delicatesse.htm
- Hume D. 1751 *An Enquiry Concerning the Principles of Morals*. London : A. Millar, <http://www.anselm.edu/homepage/dbanach/Hume-Enquiry%20Concerning%20Morals.htm> ; réédité en 1777 in *Essays and treatises on several subjects* ; cf. aussi http://www.gboss.ca/hume_del/david_hume_delicatesse.htm

- david_hume_delicatesse.htm
- Hume D. 1757 *Of the standard of taste*. In *Four Dissertations*. <http://www.mnstate.edu/gracyk/courses/phil%20of%20art/hume%20on%20taste.htm>.
- Hume D. [1752-1753], 2005 *Du commerce et du luxe*. trad. fr. Editions Mille et Une Nuits. Librairie Arthème Fayard.
- Hume D. 2010 *Essais sur l'art et le goût*. Introduction, texte anglais, traduction et notes par M. Malherbe, Librairie J. Vrin, Paris.
- Illouz E. 2006 *Les sentiments du capitalisme*. Seuil.
- Illouz E. 2019 (ss. La dir. De) *Les marchandises émotionnelles. L'authenticité au temps du capitalisme*. Editions premier Parallèle.
- Jeantet A. 2012 article "Emotion" in A. Bevort, A. Jobert, M. Lallement et A. Mias (coord.), *Dictionnaire du travail*, Paris, collection Quadrige dicos de poche, PUF, p. 234-240.
- Kahneman D., P. Slovic et A. Tversky 1982 *Judgment under uncertainty : Heuristics and Biases*, Cambridge University Press.
- Kalberg S. 2004 L'influence passée et présente des "visions du monde". L'analyse wébérienne d'un concept sociologique négligé. *Revue du MAUSS*, 2007/2, n° 30, p. 321-352.
- Kalberg S. 2012 La sociologie des émotions de Max Weber, *Revue du MAUSS*, 2012/2, n° 40, p. 285-299, La Découverte.
- Kant E. 1863 *Anthropologie du point de vue pragmatique*. tr. française par J. Tissot (première édition allemande, 1798). Paris, Librairie philosophique de Ladrange.
- Kant E. 1764 *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*. trad. fr. 1796. Paris : chez J.J. Lucet.
- Kant E. 1905 *Critique de la raison pure*, nouvelle traduction française, avec notes, par A. Tremesaygues et B. Pacaud ; préface de A. Hannequin. Félix Alcan éditeur, Paris, 1905. Identifiant : ark:/12148/bpt6k5443790t ; <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb306730744> Bibliothèque nationale de France.
- Kant E. 1980, 1985, 1986 *Oeuvres philosophiques*, tome 1, 1980 ; tome 2, 1985 ; tome 3, 1986, trad. Fr. Sous la direction de F. Alquié, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard.
- Kant E. 1993 *Critique de la faculté de juger* (première édition allemande, 1790), traduit et introduit par A. Philonenko. Bibliothèque des textes philosophiques. Vrin.
- Kant E. 1995 *Critique de la faculté de juger* (première édition allemande, 1790), traduit et présenté par A. Renaut. Aubier, 1995-Flammarion, 2000.
- Kant E. 1790, 2007 *Analytique du beau*. Analyse de O. Hansen-Løve. Hatier.
- Kant E. 2020 *Œuvres complètes*. ed. électronique, Editions Arvensa
- Kant E. et M. Mendelssohn 2017 *Qu'est-ce que les Lumières ?* Editions Mille et une nuits.
- Korsmeyer C. 1999 *Making sense of taste : Food and philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.
- Lalande A. 1926, 2010 *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 3° éd., PUF
- Lancaster K.J. 1966 A new approach to consumer theory, *Journal of Political Economy*, 74.
- Le Breton D. 2006 *La saveur du monde : une anthropologie des sens*. Editions Métailié. Paris.
- Le Breton D. 2007 Pour une anthropologie des sens, *VST - Vie sociale et traitements*, 2007/4, n° 96, p. 45-53.
- Le Goff J. et N. Truong 2003, 2017 *Une histoire du corps au Moyen Age*. Liana Levi. Paris. ed. de poche, 2017.
- Leibenstein H. 1950 Bandwagon, Snob, and Veblen Effects in the Theory of Consumers' Demand," *Quarterly Journal of Economics*, 64, May 1950, p. 183-207.
- Livet P. 2002 *Émotions et rationalité morale*, PUF.
- Livet P. et C. Schmidt 2014 *Comprendre nos interactions sociales, une perspective neuroéconomique*, Odile Jacob.
- Malinowski-Charles S. 2006 Goût et jugement des sens chez Baumgarten. *Revue germanique internationale*. 4/2006. URL : <http://rgi.revues.org/142> ; DOI : 10.400/rgi.142.
- Marshall A. 1890, 1906 *Principes d'économie politique*, Livres I, II et III. Edition électronique réalisée à partir du livre d'Alfred Marshall, *Principes d'économie politique*. Tome I : Livres I, II et III. (1890). Texte de la 4e édition anglaise traduit de l'Anglais par F. Savaire-Jourdan (professeur d'économie politique et de science financière à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux). Reproduction de la première édition française publiée à Paris en 1906 chez V. Giard et Brière.
- Mazuir F. 2004 Le processus de rationalisation chez Max Weber, *Sociétés*, 2004/4, n° 86, p. 119-124.
- Merleau-Ponty 1945 *Phénoménologie de la perception*, Gallimard.
- Merleau-Ponty 1964 *L'oeil et l'esprit*, Gallimard.
- Murgier C. 2013 Comment hiérarchiser les sens ? Perspectives aristotéliennes, in *Le débat des cinq sens de l'Antiquité à nos jours*, ss. La direction de G. Puccini, Eidolon, n° 109, p. 59-72, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Nagy P. 2009 Pour une émotionologie contemporaine (1) : les sentiments du capitalisme et le langage thérapeutique. 5 août 2009. <http://emma.hypotheses.org/551>.
- Newton T. 1998 The Sociogenesis of Emotion: A Historical Sociology? Paper published in : Gillian Bendelow

- and Simon J. Williams (eds.), *Emotions in Social Life: Critical Themes and Contemporary Issues*. London, Routledge, 1998, pp. 60-80.
- Nietzsche F. 1886, 1903. *Ainsi parlait Zarathoustra. Un livre pour tous et pour personne. En trois parties*. éd. allemande complète, 1886, Leipzig : E.W. Fritsch ; tr. fr. de H. Albert, 1903, <http://www.ebooksgratuits.com>.
- Nussbaum M. 2001 *Upheavals of thought. The intelligence of emotions*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Okada E.M. 2005 Justification effects on consumer choice of hedonic and utilitarian goods, *Journal of Marketing research*, vol. XLII (February 2005), pp. 43-53.
- Passeron J-C. 1994 La rationalité reconstruite et les sciences du salmigondis historique, *Revue européenne des sciences sociales*, T. 32, N° 98, p. 5-44.
- Paturet J.-B. 2010 Sensation, culture, sensibilité. *Tréma*, 11 | 1997, 5-18. ; *Tréma* [En ligne], 11 | 1997, mis en ligne le 01 avril 1997, consulté le 05 mai 2017. URL : <http://trema.revues.org/1915> ; DOI : 10.4000/trema.1915
- Paul J-M. 1995 Des lumières contrastées : Cassirer, Horkheimer et Adorno, *Revue germanique internationale*, 3/1995, p. 83-101.
- Perrotta C. 2004 *Consumption as an investment. The fear of goods from hesiod to Adam Smith*. Routledge, London.
- Petit E. 2011 L'apport de la psychologie sociale à l'analyse économique, *Revue d'Economie Politique*, 2011, n° 6, vol. 121, p. 797-837, Dalloz.
- Petit E. 2015 *Economie des émotions*, La Découverte.
- Pickard-Cambridge A. 1968 *The Dramatic Festivals of Athens*. Second edition revised by John Gould and D. M. Lewis, Oxford, Clarendon Press.
- Plassman H., O'Doherty J., Shiv B. et A. Rangel 2008 Marketing actions can modulate neural representations of experienced utility, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, February 2008, n° 105(3), p. 1050-4.
- Plotkin H. 1997 *Evolution in Mind. An introduction to evolutionary psychology*, Penguin Press.
- Pomerol J-Ch., 1997b, Cognition and Decision : about some recent results in neurobiology, in *ISDSS97 Proceedings*, Lausanne, p. 115-125.
- Ramachandran V.S. 2012 *The Tell-Tale Brain: A Neuroscientist's Quest for What Makes Us Human*, Windmill Books.
- Raynaud P. 1996 *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*, PUF.
- Reddy W.M. 2001 *The Navigation of Freeling: A Framework for the History of Emotions*, Cambridge University Press, Cambridge. tr. fr. 2019, *La Traversée des sentiments. Un cadre pour l'histoire des émotions (1700-1850)*, Les Presses du réel.
- Rimé, B. 2010 Chapitre 06. Les émotions : conséquences cognitives et sociales », in Slim Masmoudi éd., *Du percept à la décision. Intégration de la cognition, l'émotion et la motivation*. De Boeck Supérieur, p. 175-195.
- Rimé B. et K. Scherer (eds) 1989 *Les émotions*, Neufchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Rives méditerranéennes 2008 Numéro 31/2008, Histoire de la vergogne. Textes de Damien Boquet, Guillemette Bolens, Nira Pancer, Laure Verdon, Christine Orobítg, Svenja Gröne.
- Rosenberg N. 1968 Adam Smith, Consumer Tastes, and Economic Growth, *The Journal of Political Economy*, vol. 76, n°3, May-June 1968, p. 361-374.
- Rosenwein B. H. 2006b Histoire de l'émotion : méthodes et approches, trad. de Catalina Debiès et Marie-Hélène, Dejois, *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 49, n°193, janvier-mars 2006, p. 33-48 ; doi : 10.3406/ccmed.2006.2929 http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_2006_num_49_193_2929
- Rosenwein B.H. 2016 *Generations of Feeling. A History of Emotions, 600-1700*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Sartre J-P. 1938 *Esquisse d'une théorie des émotions*, Hermann, Paris.
- Schaper E. 1983 The pleasures of taste in *Pleasure, Preference and Value*, ed. by E. Schaper, Cambridge University Press.
- Schenk F. 2009 Les émotions de la raison, in *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLVII, 2009, n° 144, p. 151-162.
- Schmidt-Stölting S. and C. 2008 Diffusion of hedonic Goods : A Literature Review, *The International Journal on Media Management*, 8(3), pp. 155-163.
- Scitovsky T. 1992 [1976] *The Joyless Economy: The Psychology of Human Satisfaction*, revised edition, Oxford, Oxford University Press.
- Sère B. 2017 Histoire des émotions : l'heure des synthèses. Notes critiques, in *Revue de l'histoire des religions*, 234, 1/2017, p. 119-132.
- Simmel G. 1907, 2013 *Sociologie des sens*, éd. allemande, 1907, *Soziologie der Sinne*, Neue Rundschau, vol.

- 18, septembre 1907 ; éd. française, 1989, 2013, Petite bibliothèque Payot.
- Smith, A. 1759 *The Theory of Moral Sentiments*, Fourth edition, Part IV, chap. 1 et 2. Library of Economics and Liberty. Internet.
- Stearns P.N. et C.Z. Stearns 1985 Emotionology: Clarifying the History of Emotions and Emotional Standards, *American History Review*, 90, 1985, p. 813-836.
- Stigler G. And G. Becker 1977 “De Gustibus Non Est Disputandum”, *The American Economic Review* 67: 76-90. Repris dans Becker G. 1996 *Accounting for tastes*, Cambridge : Harvard University Press
- Straus E. 2000 *Du sens des sens. Contribution à l'étude des fondements de la psychologie*. éd. J. Millon, Grenoble.
- Talon C. 1999 La dimension affective du sentir dans l'expérience esthétique », *Philosophique*, 2/1999, p. 15-28.
- Tartakowsky D. 2002 Manifestation et émotion, in CURAPP, *Passions et sciences humaines*, PUF, p. 51-59.
- Uzel J-P. 2004 Kant et la socialité du goût, *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n°1, p. 13-25.
- Valentin V. 2017 Emotion esthétique in *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 31 mai 2017. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/emotion-esthetique>.
- Varela F.J., Thompson E.T., Rosch E. 1991 *The Embodied Mind: Cognitive Science and Human Experience*, Cambridge MA : The MIT Press.
- Weber M. 1905, 2003 *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Gallimard.
- Weber M. 1915, 1996 Considération intermédiaire : théorie des degrés et des orientations du refus religieux du monde in *Sociologie des religions*, traduit et présent épar J.P. Grossein, Gallimard, 1996, p. 410-460.
- Weber M. 1956, 1971 *Wirtschaft und Gesellschaft*, 1956, Mohr, Tubingen ; tr. Fr. *Economie et société*, Plon, 1971.
- Weber M. 1996 *Sociologie des religions*, textes réunis, traduits et présentés par J-P. Grossein, introduction de J-C. Passeron, Gallimard.